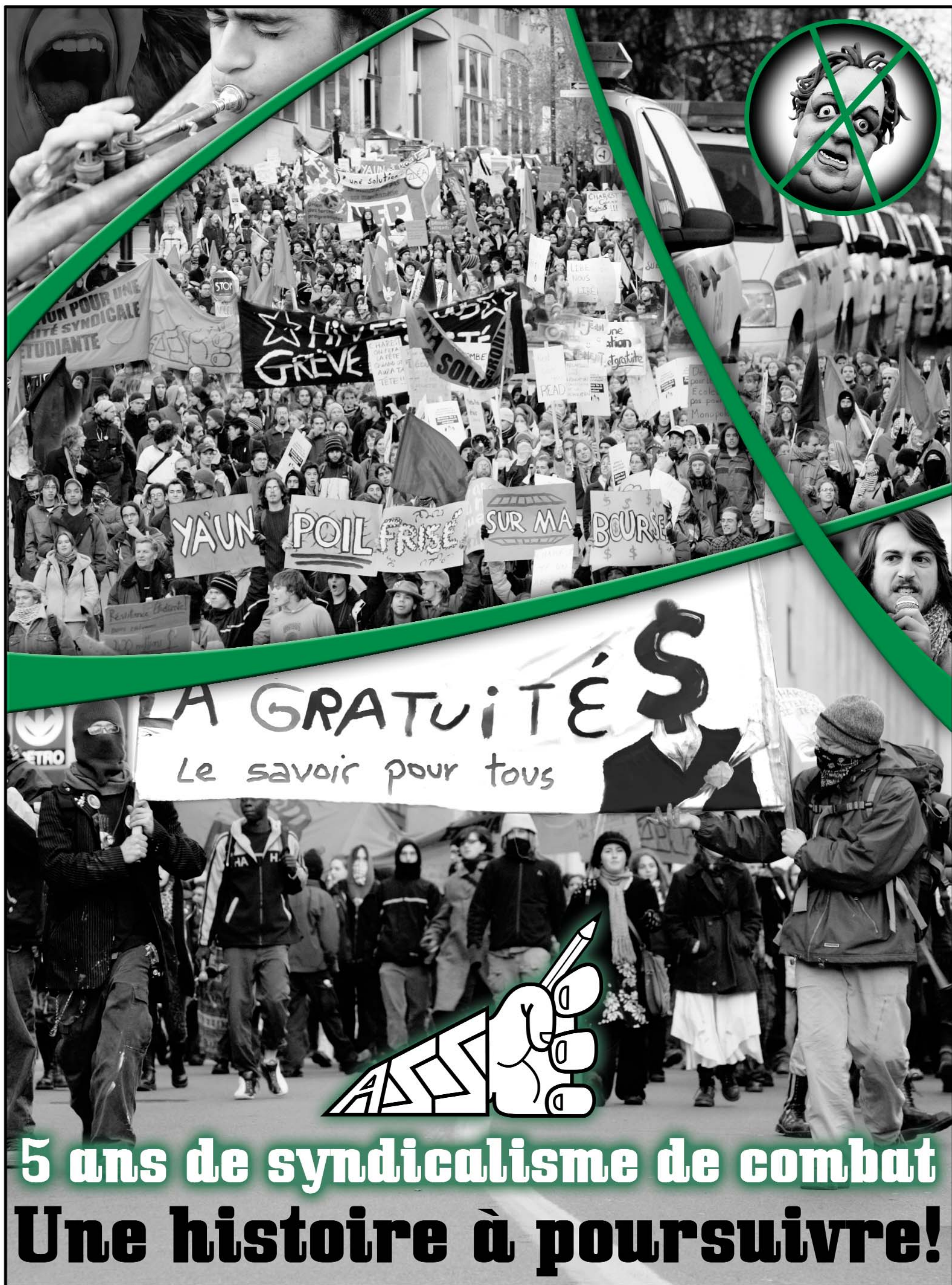


ULTIMATUM

Le Journal de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Volume 5, Numéro 2, Février 2006



ÉDITORIAL

Par le Conseil exécutif

L'ASSÉ a maintenant cinq ans. Cinq années ont passé depuis l'effervescence militante contre le Sommet du Québec et de la Jeunesse (SQJ) et le constat des associations étudiantes non-affiliées impliquées dans le boycott de la taxe à l'échec qu'elles auraient tout avantage à s'unir de manière permanente. Avec la grève de l'an dernier, le même constat a ressurgi dans plusieurs associations étudiantes : la non-affiliation est la meilleure garantie de la désorganisation du mouvement étudiant et il faut s'unir pour vaincre. Depuis la grève, déjà trois associations étudiantes ont joint l'ASSÉ (Association générale étudiante du cégep Francois-Xavier Garneau, Association générale étudiante du cégep St-Jean-sur-Richelieu et Association générale étudiante du cégep de St-Jérôme). Cette session, deux campagnes d'affiliation sont confirmées : au cégep Marie-Victorin et au cégep Maisonneuve (voir l'article *Choisir la solidarité!* en bas de page). Nous espérons que les membres de ces deux associations étudiantes comprendront la nécessité de s'organiser de manière permanente autour d'un pôle combatif, indépendant et démocratique.

La consolidation de l'ASSÉ ne passe pas que par le nombre. Le premier congrès d'orientation de l'ASSÉ qui s'est tenu la session dernière a permis aux associations membres de remettre en question la structure qu'elles se sont données (voir p.3). Près de 45 propositions ont été adoptées, touchant tous les aspects de l'ASSÉ. Toute la structure et les manières de faire de l'ASSÉ ont été remises en question et débattues : que ce soit d'affirmer que la décision du caractère d'une action revient aux membres et doit se prendre dans les instances démocratiques au lieu d'être exclusivement réservé à l'esprit d'initiative ou que ce soit de laisser une plus grande place aux articles provenant des associations locales dans l'Ultimatum (voir p.12 et 13). Cette réflexion ne s'est pas terminée avec le congrès d'orientation.

Les prochains congrès seront chargés de poursuivre ce travail qui vise à faire de l'ASSÉ un outil de mobilisation et de lutte encore plus efficace contre les futures attaques au droit à l'éducation (voir p.9).

S'il est vrai qu'il faut s'unir pour vaincre et que nous sommes l'Association pour une *Solidarité Syndicale* Étudiante, nous nous devons de continuer notre travail de solidarité dans un esprit non-corporatiste avec les syndicats. La lutte des employé-e-s du secteur public et parapublic n'est pas qu'une lutte pour de meilleures conditions de travail et salariales : elle vise aussi, entre autres, à freiner les partenariats public-privé (PPP) et la décentralisation du réseau collégial tout en préservant la qualité des services publics, dont l'enseignement. Par contre, notre solidarité doit s'inscrire de manière critique face au syndicalisme d'affaire propre aux grandes centrales syndicales (voir p.10). Dans notre appui à la lutte des syndiqué-e-s face au gouvernement, nous souhaitons par notre exemple voir émerger un renouveau de syndicalisme de combat en milieu salarié. Mais notre solidarité touche aussi d'autres aspects. Ainsi, nous continuons notre travail de conscientisation sur la condition féminine (voir p.8) et travaillons à l'élaboration d'une plateforme écologiste. (voir p.6 et 7)

De plus, la consolidation du syndicalisme de combat s'internationalise : inspiré par la grève de la CASSÉE, un groupe d'étudiants et d'étudiantes du Missouri, aux États-Unis, construisent présentement un syndicat étudiant calqué sur le modèle de l'ASSÉ. (voir p. 14)

Au cours de ses cinq années d'existence, l'ASSÉ a su se démarquer du reste du mouvement étudiant par sa vision large de l'éducation et son caractère combatif. Aujourd'hui, l'ASSÉ est connue des étudiants et des étudiantes et les positions de l'ASSÉ ont su alimenter de nombreux débats. L'idée selon laquelle la population étudiante du Québec

devrait être un moteur de changements sociaux, plutôt qu'être à la remorque des politiques gouvernementales, fait tranquillement son chemin. Tout cela n'aurait pas pu être possible sans l'apport considérable de tous ceux et toutes celles qui, au cours de ces cinq années, ont milité au sein de l'ASSÉ, tant au niveau local que national. Nous sommes reconnaissants et reconnaissantes du travail accompli par ceux-ci et celles-ci.

Au bout de ces cinq années d'existence, l'ASSÉ a réussi à être un pôle d'attraction pour le syndicalisme étudiant, comme l'a démontré la participation d'associations étudiantes non-membres à la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE). Grâce à notre culture démocratique et transparente, nous avons réussi à pousser l'ensemble du mouvement étudiant à approfondir sa culture d'Assemblée générale et à considérer normal que la documentation des associations étudiantes soit accessible à tous les membres. Avec notre caractère résolument indépendant, de plus en plus comprennent que ce n'est pas par le compromis avec les partis politiques que l'on est apte à défendre une éducation publique, gratuite, de qualité, accessible et libre de toute ingérence du privé. Finalement, à travers une organisation décidément combative, nous pouvons voir sous nos yeux, au jour le jour, renaître un mouvement étudiant fort, revendicatif et construit sur ses propres bases.

C'est pourquoi cette année aura lieu une célébration des cinq années d'existence de l'ASSÉ. Nous pourrons ainsi, dans un esprit festif, partager notre appartenance et/ou notre sympathie à cette organisation que nous avons construite ensemble tout en commémorant le travail accompli depuis sa naissance. Nous nous remémorerons nos luttes passées et nos bons coups afin de mieux sceller par la camaraderie celles que nous mènerons dans l'avenir! Retrouvons-nous donc le 25 février à partir de 20h00 au centre NDA - où loge le bureau de l'ASSÉ - afin de célébrer ça en grand!

Sommaire

Éditorial	p.2
Choisir la solidarité	p.2
L'implication étudiante : la base de notre pouvoir collectif	p.3
Retour sur le congrès d'orientation	p.3
Cinq ans de syndicalisme étudiant de combat	p.4
Un virage vert pour pour notre association nationale?	p.6
L'adoption d'une politique écologiste à l'ASSÉ : Une mesure plus que nécessaire!	p.7
Choisir (d'être) la femme objet	p.8
Congrès anti-choix à moitié avorté	p.8
Le dégel imminent des frais de scolarité	p.9
Gratuité scolaire : portrait de la situation en Europe	p.9
Une loi spéciale en plus, une riposte combative en moins!	p.10
Précarité étudiante et travail	p.11
Section interne	p.12-13
Le <i>porrismo</i> , une réalité du militantisme étudiant au Mexique	p.14
Le mouvement étudiant aux États-Unis	p.14
L'égalité : un acquis social?	p.15

Choisir la solidarité!

Par Christine Thibeault, étudiante en techniques de la documentation au Cégep de Maisonneuve et Adam Pétrin, étudiant en technique de travail social au Cégep Marie-Victorin

Cette session, différents cégeps prévoient mener des campagnes d'affiliation, dont le Syndicat étudiant du Cégep Marie-Victorin (SECMV) et la Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGÉÉCOM), desquels nous sommes membres. Notre implication dans le mouvement étudiant nous a amenés, au fil du temps, à participer à plusieurs instances de l'ASSÉ, ce qui nous a permis de mieux la connaître. Dans le présent article, nous exposerons certaines raisons qui peuvent pousser des associations non-membres comme le SECMV et la SOGÉÉCOM à vouloir s'affilier à l'ASSÉ.

Pourquoi se regrouper dans l'ASSÉ?

La plupart des problèmes que vivent les étudiantes et les étudiants (menace d'une augmentation des frais de scolarité, coupures dans les prêts et bourses, etc.) découlent de décisions du gouvernement provincial. Cette constatation fondamentale fait prendre conscience de la nécessité de se rassembler dans une organisation oeuvrant à l'échelle provinciale afin d'établir des objectifs communs pour créer un meilleur rapport de force face au gouvernement et ainsi se donner les moyens d'obtenir des gains.

Quels objectifs communs?

Il importe donc de déterminer sur quels principes repose notre union. Ceux de l'ASSÉ sont basés sur la conviction que l'éducation est un droit, et non un privilège. Il nous apparaît souhaitable que le plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes possible reconnaissent la justesse de ces revendications et s'unissent autour de telles bases. Voici donc un très bref survol de quelques-uns des principes de base de l'ASSÉ.

Tout d'abord, la gratuité scolaire. Cette revendication est portée par le mouvement étudiant depuis 40 ans. Depuis sa naissance, l'ASSÉ la met de l'avant, et ce autant dans son discours que dans ses campagnes.

Par ailleurs, l'endettement étudiant est un fardeau qui accable les personnes qui ont les plus faibles revenus. Puisque l'endettement est fondamentalement inéquitable, il ne suffit pas de le limiter ou de le réduire; il faut l'éliminer.

Ensuite, l'ASSÉ revendique un réinvestissement massif en éducation afin de pallier notamment à la baisse continue des ressources destinées aux étudiants et aux étudiantes (ratio élèves/profs trop élevé, choix de cours et services aux étudiants et étudiantes restreints, etc.). D'autre part, l'ASSÉ milite pour un réseau d'éducation public et libre de toute ingérence de l'entreprise privée.

voir *Solidarité* en page 5

L'implication étudiante

La base de notre pouvoir collectif

Par Héloïse Moysan-Lapointe, étudiante en philosophie à l'Université de Sherbrooke

Une association étudiante de type syndical, comme celles qui sont membres de l'ASSÉ, a pour but de défendre les intérêts de ses membres, soit les étudiants et les étudiantes. Les différents gouvernements peuvent bien vanter les mérites du système d'éducation québécois en le comparant à pire, reste qu'année après année, le réseau se détériore. Les conditions de vie de la population étudiante sont de plus en plus difficiles, le financement des cégeps et des universités est de moins en moins suffisant pour assurer la qualité et l'accessibilité de l'ensemble des programmes d'études et, le marché de l'emploi se permet de plus en plus d'ingérence dans la formation. La grève étudiante de l'hiver 2005 nous l'a bien montré, la meilleure façon de faire respecter ses droits, comme étudiant ou étudiante, c'est par la force du nombre. L'existence des associations étudiantes se révèle alors plus nécessaire que jamais.

L'action d'un syndicat étudiant est nécessaire au niveau national, mais l'est tout autant au niveau local. Au jour le jour, les décisions que prennent les administrations locales des cégeps et universités transforment le visage de l'éducation, et l'action syndicale peut avoir un impact majeur sur ces décisions. Il ne suffit évidemment pas d'avoir à l'œil l'administration, mais aussi de disposer des moyens nécessaires pour renverser la vapeur, lorsqu'une décision est inacceptable.

De tous les moyens d'actions à la disposition des associations étudiantes, la force du nombre est la plus importante. Plus les étudiantes et les étudiants du cégep ou de l'université seront mobilisé-e-s, capables de critiquer l'administration, de signifier leur désaccord et de participer à des actions, plus l'administration devra tenir compte du point de vue étudiant. Ce point de vue est d'autant plus fort qu'il est légitimé à chaque moment par la participation d'un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes. En comparaison, les pouvoirs financiers ou légaux d'une association étudiante sont bien peu efficaces.

Évidemment, entre l'idée et la réalité, il y a tou-

jours une marge décevante. On a toujours un peu l'impression de voir les mêmes visages s'occuper de l'association étudiante, les mêmes grandes gueules parler, les mêmes personnes agir. C'est une situation difficile qu'il est cependant possible de résoudre. Il faut d'abord souligner que les dernières réformes en éducation n'ont pas aidé l'implication étudiante. Les programmes offrent moins de souplesse, les horaires sont parfois plus chargés, il y a de moins en moins de plages horaires communes libérées afin de permettre aux étudiantes et étudiants de se rencontrer, on voit apparaître des campus séparés de centaines de kilomètres, etc.

Mais tous ces obstacles sont surmontables, et avec un peu de volonté et d'organisation, on arrive à trouver des solutions. La seule nécessité, c'est la volonté de s'impliquer dans son association étudiante. Ceci peut se faire de bien des manières, et à différents niveaux. Le premier lieu d'implication, qui est incontournable, est l'assemblée générale. C'est elle qui prend toutes les décisions importantes pour l'association : positions politiques sur différents enjeux, organisation d'actions, gestion des budgets, ... Elle est une occasion privilégiée de discuter des questions qui nous préoccupent. Les décisions qu'on y prend sont toujours le fruit d'un débat entre les tenants et tenantes de différents points de vue. Contrairement au référendum, où l'on doit trancher seul-e d'une question, l'assemblée permet une évolution du point de vue de chacun et chacune, et l'on ressort nécessairement plus instruit et instruite d'une assemblée qu'on y est arrivé-e, grâce aux échanges qui ont eu lieu. Afin que les positions qui sont adoptées en assemblée générale expriment bel et bien le point de vue de l'ensemble de la population étudiante, il est capital que chacun et chacune viennent y faire entendre sa voix. Chaque membre de l'association a, en assemblée générale, le droit de voter, de parler et de proposer.

Pour que l'association étudiante fonctionne bien, il est de plus nécessaire que des gens s'y impliquent au jour le jour, pour exécuter les décisions de l'assemblée générale. Pour ce faire, il existe différentes instances et comités. La plupart du temps, un comité exécutif est composé de 5 à 9 personnes, avec des postes clairement définis, qui s'assure de



www.riniart.org

l'ensemble du travail. Cependant, des comités et groupes peuvent prendre en charge certains dossiers, ou s'occuper d'une activité particulière, comme l'édition d'un journal étudiant, la gestion d'un café étudiant, la représentation sur les instances académiques, etc. Dans le cadre d'un syndicat étudiant, les comités de mobilisation, ou d'action politique ont un rôle puisqu'ils travaillent à conscientiser, informer et mobiliser la population étudiante sur les grands enjeux qui la concernent.

En conclusion, précisons que de s'impliquer dans une association étudiante, c'est beaucoup plus qu'une expérience enrichissante. C'est un effort nécessaire pour veiller à ce que l'éducation soit et demeure la plus accessible et de la meilleure qualité possible. Faire peser le poids de la force du nombre sur une administration, afin de s'assurer du respect de ce droit social qu'est l'éducation, n'a rien de spontané ou de facile, c'est pourquoi il est capital que ceux et celles à qui la cause tient à cœur s'impliquent dans les structures de leur association, dans la mesure de leurs moyens. Une telle implication, bien qu'elle soit fort enrichissante d'un point de vue personnel, a des retombées positives pour l'ensemble de la population étudiante et la communauté en général.

Retour sur le congrès d'orientation

Par Francis Hamel, étudiant en histoire à l'Université de Montréal et François Carboneau, étudiant en Sciences humaines, profil monde et cultures au Cégep François-Xavier Garneau

Après maintenant presque cinq ans d'existence, il était de plus en plus à propos de convoquer une instance extraordinaire pour faire un bilan de ces années, remettre en question certains aspects et dégager des perspectives d'avenir.

L'idée de tenir un congrès d'orientation pour les cinq ans de l'ASSÉ était déjà présente avant la grève de l'hiver 2005, mais cette dernière a réactualisé la nécessité de le faire. La gauche étudiante a, avec la grève, montré sa vigueur comme depuis longtemps elle ne l'avait pas fait. Nous nous devons d'être fière-s de ce que nous avons accompli, mais devons aussi constater les limites que nous avons rencontrées. Nous sommes conscients et conscientes que les limites de notre mouvement ont des répercussions sur la condition étudiante et qu'une franche remise en question était nécessaire pour l'avancement d'une éducation accessible et de qualité.

Le congrès d'orientation s'est ouvert le 25 novem-

bre 2005 avec l'intention de mettre en relief les bons et mauvais aspects de l'ASSÉ à travers les cinq dernières années et mettre en oeuvre les moyens pour réaffirmer le rôle du syndicalisme étudiant de combat au Québec. Les associations membres de l'ASSÉ avaient décidé d'inviter, à ce congrès, de nombreuses associations non-membres afin d'enrichir les débats. Pendant quatre jours, les délégations ont donc, après avoir produit près de 260 pages de textes de réflexions, débattu sur différentes propositions touchant à tous les aspects de l'ASSÉ.

Il est ardu de résumer en peu de mots la totalité des avenues et solutions qui ont été prises en considérations et adoptées¹. Les questions de la « violence » et de l'image médiatique de l'ASSÉ furent abordées de front. Il fut question de la nécessité de décider du caractère des actions de manière démocratique et inclusive. Il fut aussi question que les porte-paroles médiatiques puissent se dissocier d'actions commises en dehors du cadre établi par le congrès, lui-même établi par les assemblées générales des associations membres. Il y eu aussi, la création d'un comité pour approfondir notre argumentaire sur la gratuité scolaire. Le congrès a mandaté plusieurs personnes pour réfléchir à une façon de s'assurer qu'il y ait une meilleure commu-

nication au sein de l'ASSÉ; nous allons aussi regarder du côté des nouvelles technologies afin de permettre aux délégations des régions éloignées de participer le plus possible aux instances de l'ASSÉ. Le principal objectif étant que les associations membres puissent se parler plus souvent entre elles, pour créer une dynamique de partage de l'information et de collaboration entre les membres.

Un des manques à l'ASSÉ, qui fut lui aussi souvent souligné, est l'absence de revendications écologistes. Cette session sera donc marquée, entre autres, par l'élaboration d'une politique et d'une plateforme de revendications écologistes. Toutes les personnes intéressées à collaborer à ces projets peuvent communiquer avec nous.

Le travail de réflexion sur l'ASSÉ, entrepris par ses membres, ne s'est pas terminé avec le congrès d'orientation. Celui-ci se poursuit et les prochains congrès seront aussi saisis de pistes de réflexion et de solution, afin de faire de l'ASSÉ un syndicat étudiant encore plus apte à défendre nos acquis sociaux.

¹ La documentation relative au congrès d'orientation est disponible sur notre site web.

Cinq ans de syndicalisme étudiant de combat

Par Pascal Rheault, étudiant en sciences humaines, profil histoire et civilisations au Collège de Sherbrooke

Le 25 février prochain, l'ASSÉ fêtera ses cinq ans. Avant de fêter, faisons un retour sur l'histoire de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante. Voici donc un récapitulatif des événements marquants qu'a connus l'ASSÉ de 2000 à aujourd'hui.

2000-2001 : Fin du MDE et création de l'ASSÉ

Le Mouvement pour le Droit à l'Éducation (MDE), association étudiante nationale de type syndical et combative, meurt en 2000. Durant son dernier Congrès, les étudiants et étudiantes membres profitent de l'occasion pour réfléchir sur l'avenir du mouvement étudiant québécois. On y conclut que la prochaine association étudiante nationale devrait demeurer un syndicat combatif, accorder plus d'importance aux régions, abolir le membership individuel pour ne garder que les membres associatifs et ainsi valoriser la démocratie des assemblées générales. Suite à ce dernier Congrès, des rencontres se tiennent durant tout l'automne entre les futures associations fondatrices de l'ASSÉ et aboutissent en la rédaction d'une proposition de statuts et règlements de l'ASSÉ qui servira de base au Congrès de fondation.

Parallèlement, ces mêmes groupes travaillent ensemble à la mise sur pied du Forum des Associations Étudiantes, une instance ponctuelle visant à s'organiser au niveau national face à la taxe à l'échec (TAE). Un boycott de la TAE est mis en place pour la rentrée 2001 et fonctionnera suffisamment pour imposer un rapport de force concret face au gouvernement et aux administrations locales.

De son côté, l'ASSÉ fait ses premiers pas. L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante voit le jour officiellement le 25 février 2001 à Sherbrooke par l'adoption des Statuts et règlements en Congrès. Les associations étudiantes ayant droit de vote lors de ce Congrès étaient celles qui avaient adopté la proposition de Statuts et règlements et la proposition de tenir une campagne d'affiliation durant la session en assemblée générale. C'est donc suite à ce Congrès, où une cinquantaine de personnes réparties dans 23 associations étudiantes ont émis leurs opinions, que l'ASSÉ voit le jour.

Mondialisation et mouvement Étudiant

Durant cette même session d'hiver 2001, plusieurs campagnes d'affiliation à l'ASSÉ se tiennent suite à la création du syndicat. Parallèlement, des campagnes de mobilisation par rapport au boycott de la TAE et contre le Sommet des Amériques à venir à Québec au printemps sont organisées.

Le mouvement de boycott de la TAE connaît un important succès et permet l'élaboration d'un certain rapport de force. Mais le Forum des Associations Étudiantes n'est pas en mesure d'augmenter les moyens de pression. La FECQ récupère donc le dossier malgré sa promesse de ne pas s'ingérer et conclut une entente avec le gouvernement durant l'été. Cette entente abolie la TAE, mais donne plus de pouvoir aux cégeps quant aux mesures correctionnelles employées auprès des étudiants et étudiantes ayant des échecs. Cette

entente appuie également les Plans de Réussite au cégep encourageant la compétition entre cégeps et entre étudiants et étudiantes.

De son côté, la campagne contre le Sommet des Amériques et la mondialisation néo-libérale porte une mobilisation monstre. Ce fameux Sommet des Amériques permet donc un certain gain d'énergie pour le mouvement étudiant. Après ce dernier, le premier Congrès annuel de l'ASSÉ a lieu et on y adopte le principe de grève générale continentale pour réagir face à la ZLÉA. On adopte aussi, de mener, dans le cadre de la lutte contre la mondialisation, une grande campagne de mobilisation contre l'assujettissement de l'éducation aux lois du

manifestation contre l'inclusion de l'éducation dans la ZLÉA. Le premier groupe, dont l'ASSÉ fait partie, l'emporte et organise une manifestation contre la ZLÉA le 31 octobre 2002 à laquelle plus de 10 000 personnes participent. Cette manifestation a eu un effet très mobilisateur pour les membres de l'ASSÉ. Cette dernière a également obtenu beaucoup de crédibilité lors de ce mouvement dont elle a été l'initiatrice au Québec.

Suite à cette grande manifestation, l'ASSÉ commence une campagne contre la privatisation des institutions scolaires. Cette campagne adopte un point de vue syndical que l'on voyait moins auparavant dans l'ASSÉ. Une manifestation devait se tenir dans le cadre de la campagne, mais elle n'a jamais eu lieu puisque les énergies se sont tournées vers la mobilisation contre la guerre en Irak. Au Congrès extraordinaire d'août 2003, on prend conscience que l'utilisation du rapport de force a été bénéfique pour l'ASSÉ, mais qu'elle devrait porter plus d'attention à prioriser ses revendications et campagnes. Les luttes passées n'étaient pas ou peu ciblées; sans objectifs prioritaires précis. De plus, elles ne touchaient que partiellement à l'éducation. Ainsi, on prend conscience qu'il faut maintenir une mobilisation constante, mais qu'il faut focaliser sur des luttes précises et axées sur l'éducation.

L'ASSÉ et le syndicalisme de combat

Après trois ans d'existence, l'ASSÉ est de plus en plus en force et a pu consolider son noyau de militants et militantes en élaborant une analyse profonde des enjeux en éducation qui prend en considération ce qui se passe en dehors de l'éducation elle-même. L'ASSÉ oriente donc davantage ses luttes vers l'accessibilité financière aux études et met de l'avant le discours sur l'accessibilité financière aux études et évidemment la gratuité scolaire pour tous et toutes à tous les niveaux.

Ce nouveau discours se transmet dans la pratique avec la première tentative de grève générale illimitée contre la hausse des frais afférents dans plusieurs cégeps du Québec. Une campagne de mobilisation pour la grève s'étale au cours de l'automne 2003. Malheureusement, des erreurs

suite à la page suivante



Affiche de la campagne de l'ASSÉ contre la ZLÉA



Autocollant de la campagne contre la présence du privé sur les campus

marché. Cette campagne fonctionne plus ou moins bien auprès des étudiants et étudiantes puisque son objectif est peu précis, mais lié à l'éducation. La session d'automne 2001 qui suit est assez calme, mais la mobilisation effectuée au sein de la population étudiante aboutit en une belle manifestation de 3 000 personnes à Québec le 21 février 2002.

Ensuite, en mai, arrive le Congrès annuel de l'ASSÉ où l'on vote comme principal plan d'action une manifestation contre la Zone de Libre Échange des Amériques (ZLÉA). L'organisation de cette campagne s'amorce durant la période estivale par une rencontre Pan-Canadienne des associations étudiantes contre la ZLÉA. Le 5 octobre suivant se tient un forum des associations étudiantes au Cégep du Vieux Montréal. Deux points de vue se démarquent durant le forum. D'un côté ceux et celles qui veulent une manifestation contre tout le processus de mondialisation néo-libérale et de l'autre, ceux et celles qui veulent simplement une



Party anniversaire
5 ans
de syndicalisme de combat

25 février 20h

2570 rue Nicolet, métro Joliette à Montréal



Billets à \$4 en pré-vente à votre association étudiante ou à l'ASSÉ

Solidarité, suite de la page 2

Comment mener la lutte?

Si nous reconnaissons avoir des buts communs nécessitant une lutte de longue haleine et que nous voulons réellement les atteindre, il est essentiel de regrouper nos énergies de façon continue, sur une base régulière. Nous pouvons ainsi nous doter d'une stratégie s'inscrivant dans une vision à long terme et donc aller au-delà des enjeux ponctuels, ce qui contribue à donner de la force au mouvement. D'autre part, entretenir des liens solides avec d'autres associations étudiantes permet d'aller chercher appui et expérience afin de mieux s'organiser localement. De plus, on peut éviter de dédoubler certaines tâches en se répartissant le travail et ainsi être plus efficace.

Pour arriver à des stratégies collectives déterminées de manière démocratique, il faut établir un mode de fonctionnement clair qui nous permette de prendre des décisions et de les mettre en application.

En affiliant à l'ASSÉ, les structures actuelles de nos associations locales resteront telles qu'elles sont, c'est-à-dire que l'assemblée générale sera toujours l'instance qui décidera des orientations de nos associations étudiantes. Lors des Congrès (instance décisionnelle suprême de l'ASSÉ), les délégué-e-s de chaque association étudiante membre apportent les positions de leurs assemblées générales locales. Les délégué-e-s peuvent alors débattre des différentes positions amenées et s'entendre sur de possibles positions communes. Cependant, les décisions des Congrès ne deviennent pas automatiquement une position de chaque asso membre; elles sont plutôt rapportées dans les assemblées générales locales, de sorte que si une décision issue du Congrès déplaît aux membres d'une association locale, celle-ci aura toute la latitude nécessaire pour ne pas l'appliquer à l'interne. L'ASSÉ n'enlève donc aucune liberté aux associations qui en sont membres : tout le pouvoir est dans les assemblées générales locales, dans l'esprit de la décentralisation du pouvoir et de la libre association.

À l'extérieur d'une organisation nationale, la « coordination » se réduit plus souvent qu'autrement à simplement annoncer nos initiatives locales aux autres assos en espérant qu'elles nous suivront, et ce sans avoir débattu collectivement, avec d'autres assos, de ces initiatives ou même avoir discuté de différentes idées.

De plus, l'ASSÉ nous offre un outil supplémentaire :

les Conseils régionaux. Ceux-ci permettent d'établir une coordination régionale, de mettre sur pied des campagnes adaptées aux réalités régionales, de tisser des liens plus réguliers entre les associations



L'Assemblée générale est la base du mode organisationnel prôné par l'ASSÉ

d'une même région et de s'entraider dans les enjeux locaux. À Montréal, il s'agit du Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM).

D'autre part, l'implication au sein de l'organisation est favorisée par l'existence de divers Comités de travail qui s'appliquent à faire avancer les différents dossiers.

L'ASSÉ permet également, grâce aux cotisations des associations membres (1 \$ par étudiant et étudiante par session), la mise en commun des ressources financières. Il est ainsi possible de réaliser des campagnes d'information et de mobilisation à l'échelle du Québec tout en partageant les coûts de façon équitable et en évitant le dédoublement des dépenses.

Les associations indépendantes n'ont rien à perdre en affiliant. Indépendants, nous sommes isolés, sans influence réelle. Bref, « l'indépendance » ne fait que réduire nos possibilités et amène l'impuissance face à certains problèmes, de sorte que l'indépendance est l'ultime dépendance, car nous nous retrouvons à la remorque des stratégies et des plans d'action votés sans nous dans les organisations nationales.

Le syndicalisme de combat

Cette pratique repose tout d'abord sur le principe qu'il est primordial que la population étudiante soit informée afin de prendre conscience de la situation en éducation. C'est pourquoi l'ASSÉ produit du matériel d'information sur une base régulière, dont notamment ce journal et des tracts variés, qui per-

mettent d'expliquer et d'analyser les enjeux concernant la population étudiante. En ayant une meilleure compréhension des problématiques, les gens seront plus aptes à formuler des revendications réfléchies et davantage enclins à vouloir agir pour riposter contre les agissements d'un gouvernement qui attaque le droit à l'éducation. Une population étudiante bien informée est ainsi plus en mesure de défendre ses intérêts.

Si on veut que nos revendications soient satisfaites, il faut entamer une escalade de moyens de pressions. Lorsque, aux quatre coins du Québec, la population étudiante décide de défendre ses revendications en s'engageant massivement dans diverses actions, une pression se fait sentir sur les épaules du gouvernement : c'est la force du nombre. Selon le syndicalisme de combat, il est nécessaire qu'un tel rapport de force soit établi avant toute négociation, ce qui pousse le gouvernement à devoir considérer nos revendications et augmente de façon significative les chances de succès d'un tel processus.

Qu'est-ce que nous a donné le syndicalisme de combat?

Cette méthode fut mise de l'avant par le mouvement étudiant depuis sa naissance jusque dans les années '90. Au cours de cette période, qui s'étala sur presque vingt-cinq ans, plusieurs gains ont été réalisés. Par exemple, le système d'aide financière s'est vu grandement amélioré suite aux grèves générales de 1968, 1974 et de 1978. En fait, l'ensemble des gains effectués depuis la création du ministère de l'Éducation en 1964 est le résultat direct d'une mobilisation générale coordonnée par un syndicat national combatif. De nombreux gains ont également été obtenus localement par ces tactiques face à des administrations isolées et confrontées à une population étudiante mobilisée. L'ASSÉ incarne donc la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant un important agent de progrès social en éducation au Québec.

Conclusion

Il importe de poursuivre la lutte pour l'accessibilité à l'éducation en utilisant la méthode qui a fait ses preuves. L'ASSÉ est un outil satisfaisant et accessible; il n'en tient qu'à nous de l'utiliser. C'est pourquoi nous nous activerons dans les prochaines semaines à faire connaître le rôle essentiel de l'ASSÉ dans nos associations locales. Nous invitons tous ceux et toutes celles qui se préoccupent de la défense du droit à l'éducation à envisager une telle démarche.

suite de la page précédente

tactiques et la précipitation de la campagne de grève conduisent à un avortement de la proposition de grève en novembre.

À la fin de la session d'hiver 2004, la réforme de l'Aide financière aux études (AFE) donne un second souffle au mouvement étudiant. Effectivement, les menaces contre le réseau collégial et la réforme de l'AFE donne toute la crédibilité et la légitimité d'une deuxième campagne de grève générale illimitée. Les Congrès d'août, septembre et octobre 2004 servent à construire la plate-forme de revendications et la proposition de grève. La campagne de grève se déroule cette fois-ci sans erreurs majeures et avec une mobilisation bien orchestrée et bien échelonnée qui ramène de l'avant le thème de la gratuité scolaire. L'effort de mobilisation des militants étudiants et militantes étudiantes porte fruit en février 2005 avec le déclenchement de la 8ième grève générale illimitée de l'histoire du mouvement étudiant québécois. L'ASSÉ forme une

coalition avec des associations étudiantes non-membres : la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE). La Coalition revendique l'abolition de la réforme de l'AFE et le maintien du réseau collégial dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant.

Cette grève a été la plus longue et la plus grande grève générale illimitée de l'histoire du mouvement étudiant au Québec. Elle a été marquée par plusieurs manifestations appelées par la CASSÉE et par une multitude d'actions et d'initiatives locales. Elle était coordonnée par des Congrès hebdomadaires. Malgré que la CASSÉE fut l'initiatrice du plus grand mouvement de grève étudiante, ce mouvement a eu comme interlocutrice au près du gouvernement la seule FEUQ/FECQ, ce qui a affaibli les revendications du mouvement de grève. La grève prend fin en avril 2005, peu après le dernier Congrès de la CASSÉE, sans gains véritables, et même sans qu'il n'y ait un retour au statu quo. L'argent investi dans l'AFE provient du fédéral et devait, à l'origine, servir à hausser la qualité de

l'AFE, plutôt que pallier, partiellement, aux coupures provinciales. Le congrès de la CASSÉE appelle cette entente, « l'entente à rabais conclue entre les Fédérations et le gouvernement ». La mobilisation s'est poursuivie au niveau local et national jusqu'à la fin de la session d'hiver 2005.

Suite à cette période de grève et à une session d'automne où l'on a connu une certaine démobilisation et un certain désenchantement, l'ASSÉ se devait de réfléchir sur elle-même. Un Congrès d'orientation s'est donc tenu à la fin novembre 2005. Ce Congrès a été long et ardu, mais bénéfique pour l'ASSÉ qui a pu ainsi revoir ses bases, ses revendications et ses tactiques pour en sortir plus forte.

L'ASSÉ, ses principes, ses valeurs et ses manières de faire ont montré que le syndicalisme étudiant de combat favorise un réel exercice démocratique qui promeut une éducation accessible, de qualité et gratuite pour tous et toutes, et ce, à tous les niveaux.

Un virage vert pour notre association nationale?

Par Geneviève Gariépy, étudiante en sociologie à l'UQAM

Lors du Congrès d'orientation du 25 au 28 novembre 2005, l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) s'est dotée d'un mandat écologiste. Depuis sa fondation, il y a bientôt cinq ans, l'ASSÉ défend les diverses luttes progressistes d'ici et d'ailleurs. Sans qu'elles fassent partie intégrante des principes de l'ASSÉ, les préoccupations écologiques ont toujours émergé dans notre association en ce qui concerne ses modes de fonctionnement ou encore dans son discours. Plusieurs des associations membres de l'ASSÉ ont un comité vert ainsi que des services alternatifs de consommation. Il était donc nécessaire que notre association nationale intègre les préoccupations écologiques des étudiantes et étudiants.

Les membres de l'ASSÉ ont mandaté celle-ci pour qu'elle encourage les associations membres à adopter et appliquer une politique écologique tout en faisant pression sur leurs institutions scolaires pour qu'elles en adoptent une à leur tour. Bien sûr, certaines institutions ont déjà une politique environnementale, mais souvent, celle-ci est insuffisante. Les membres doivent donc prendre connaissance des mesures vertes de leur école afin de critiquer celles-ci ou encore, afin d'insister sur l'administration pour qu'elle modifie sa politique boiteuse. Il suffit de prendre le cas de l'UQAM, qui possède une politique verte étoffée, mais dont l'administration en applique qu'une infime partie. Le respect de l'environnement est un principe huppé pour la bureaucratie scolaire, mais il faut voir si notre école est vraiment désireuse de faire un pas pour préserver un environnement sain. Il faut noter que les mesures environnementales ne se limitent pas au recyclage et à l'ajout de plantes vertes dans les pavillons, puisque les luttes écologiques sont des luttes globales pour garder une planète en santé et surtout pour sauver cette terre qui est déjà bien malade.

Bien entendu, une administration soucieuse de l'environnement doit tout d'abord analyser sa production de pollution et de déchets. Par la suite, elle doit tenter de réduire au maximum ses émissions nocives pour l'environnement. Un virage vert est une réforme de A à Z de l'institution scolaire. Elle doit repenser ses agissements et renseigner la population étudiante tout comme ses employé-e-s. L'institution doit s'assurer d'avoir un programme de recyclage efficace puis, acquérir des bacs de recyclages multi-matières suffisants, accessibles pour tous et toutes. Le recyclage est important, certes, mais il faut également regarder du côté de la réutilisation tout en minimisant drastiquement sa



Trop souvent les politiques écologiques adoptées par les administrations scolaires se résument à ça...

consommation. Il s'agit d'un gros travail d'évaluation des façons de faire de l'administration.

En ce qui concerne les fournitures scolaires ou de bureau, l'administration se doit de fournir du matériel recyclé ou des produits post-consommation. Le chauffage, l'électricité, la consommation d'eau, tout doit être révisé dans le but d'obtenir des certifications vertes pour les bâtiments. On ne s'arrête pas au matériel, l'éducation environnementale doit se faire par la promotion de comportements adéquats pour la faune et la flore. Il peut s'agir de pancartes, de conférences, de formations, de semaines d'éducation populaire, le tout pour pousser vers un changement radical de la consommation et de l'utilisation des ressources énergétiques.

Les entreprises à l'intérieur des murs scolaires doivent également être soumises à la politique environnementale. Une entreprise qui n'est pas socialement responsable ne devrait même pas franchir les portes d'une université ou d'un cégep. La majorité des institutions scolaires offrent peu de nourriture pour les personnes végétariennes et les cafétérias sont commanditées par des produits nocifs pour la santé et la planète. Une politique environnementale complète comporte des alternatives et de nouvelles façons de faire; les menus, le compostage et les prix de la cafétéria aussi doivent être révisés par une telle politique. L'accessibilité à une consommation différente, même à travers les murs de notre institution scolaire, pousse l'étudiante ou l'étudiant vers un mode de vie axé sur le

respect de la nature.

La politique environnementale ne se limite pas seulement aux murs des bâtiments. Comme il se fait à Sherbrooke, le transport en commun doit être valorisé et gratuit pour la population étudiante. De toute façon, le transport en commun devrait être gratuit puisque les voitures polluent l'atmosphère. Tous les moyens doivent être pris pour mettre de l'avant et engendrer des pratiques favorables pour l'environnement. Les administrations doivent être surveillées et la population étudiante mérite d'être consultée pour tout projet concernant ses institutions scolaires. Les nouveaux bâtiments qui ne sont pas certifiés seront pointés du doigt et les incohérences des administrations, criées haut et fort. On peut penser au cas de l'UQAM qui construit son projet de l'îlot voyageur, où l'un de ses bâtiments sera certifié vert, mais qui en contrepartie comprend aussi un stationnement de 800 places. Heureusement, des moyens de pressions sont en cours pour faire tourner le vent en faveur de l'environnement.

Les associations étudiantes aussi ont leur bout de chemin à faire en ayant des pratiques écologiques et en tentant d'offrir des services alternatifs aux membres. Comme toutes luttes progressistes, il est nécessaire qu'elles fassent partie intégrante du plan d'action des associations étudiantes. Celles-ci ont comme mission d'informer leurs membres, tant sur les pratiques responsables que sur les écarts de l'administration. C'est en mobilisant leurs membres et en utilisant des moyens de pression qu'elles vont réussir à faire changer les choses. Il ne s'agit là que de quelques pistes à observer lorsqu'on analyse une politique environnementale, le travail sera beaucoup plus élaboré. Les administrations vendent très bien leurs projets et leurs politiques, il faut donc rester aux aguets et s'informer de ce qui se fait dans le domaine de l'écologie.

Bien entendu, il ne faut pas se contenter d'une politique écologique béton puisque les luttes environnementales doivent s'inscrire dans une lutte globale pour une éducation gratuite, laïque, accessible et de qualité. Il faut mentionner que la politique verte de l'ASSÉ est en cours d'écriture, mais notre association nationale pourra désormais encourager ses membres à s'impliquer écologiquement pour que ceux-ci et celles-ci fassent pression sur les administrations de leurs écoles. Une consommation responsable et une réduction radicale à tous les niveaux de l'échelle scolaire soit au niveau de l'administration, de l'association étudiante ou de l'ASSÉ permettra à la planète de souffler un peu et peut-être pourra-t-on éviter une catastrophe naturelle de plus.

Comment contribuer au journal

L'Ultimatum est un journal fait bénévolement par et pour des étudiants et des étudiantes. Pour continuer de vivre, il a besoin de l'aide et des contributions de personnes comme toi!

Tu peux contacter directement le comité journal de l'ASSÉ à : ultimatum@asse-solidarite.qc.ca

Voici quelques manières de contribuer à l'Ultimatum :

- ★ **En écrivant des articles**
- ★ **En proposant des sujets à traiter**
- ★ **En le diffusant dans ton milieu**
- ★ **En créant des dessins ou illustrations**
- ★ **En étant impliqué sur le comité journal**

L'adoption d'une politique écologiste à l'ASSÉ

Une mesure plus que nécessaire!

Par **Philôme La France**, étudiant en environnement à l'Université McGill

La tenue de la 11e conférence de l'ONU sur les changements climatiques à Montréal l'automne dernier a permis de saisir l'ampleur de la force de mobilisation de la question environnementale au Québec, et ce tout particulièrement chez les étudiantes et les étudiants. De plus, l'attention médiatique a montré le degré de politisation du mouvement écologiste, qui a talonné le ministre Mulcair tout l'automne pour obtenir son plan de lutte aux changements climatiques. Par contre, la stratégie des groupes écologistes a d'un autre côté atteint ses limites. S'il est aujourd'hui plus difficile pour le gouvernement de justifier des projets tels que le Suroît ou la construction de nouveaux ponts à Montréal, la Conférence de l'ONU et les consultations des dernières années sur la question des changements climatiques nous ont montré les limites de la concertation.

Sur la question des changements climatiques, les ténors de la cause environnementale mettent de l'avant un discours d'urgence - que certains réactionnaires qualifient d'alarmiste - et s'entendent pour fixer un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'ordre de 60 à 80 % d'ici 2050. Si on considère l'augmentation des émissions du Canada (24 % depuis 1990), des États-Unis (13 %) ou de la Chine, qui devrait dépasser les États-Unis comme principal émetteur mondial de GES d'ici 2020, voilà une cible on ne peut plus révolutionnaire. Dans ce contexte, les objectifs du protocole de Kyoto, qui ne semblent pas être en mesure d'atteindre la majorité des pays concernés, sont somme toute plutôt timides.

Pourtant, lors de la marche mondiale pour le climat du 3 décembre dernier, le discours politique des groupes organisateurs visait d'abord à démontrer l'attachement de la population au dit protocole et demandait vaguement des actions plus concrètes de la part de nos gouvernements. Afin de ne pas entrer en conflit avec les représentants à la Conférence, les groupes écologistes ont modéré leurs dissensions et ont laissé de côté une de leurs trois revendications pour la marche, les réductions de 60 à 80 % mentionnées plus haut, qu'aucun média n'a rapportées. À ce propos, est-il nécessaire de spécifier que virtuellement tous les groupes organisateurs de la manifestation participaient également aux tractations à l'intérieur même de la Conférence? Si d'un côté, cet « accès direct aux négociations » permet une plus grande trans-



Une nouvelle voix combative pour la protection de l'environnement pourrait bientôt s'élever!

parence de la part de nos représentants, il a également limité considérablement la capacité d'action des groupes écologistes dans la rue.

Étant donné le style combatif du syndicalisme de l'ASSÉ, il est donc heureux que le Congrès d'orientation de novembre ait adopté un mandat pour " la construction d'une politique écologiste propre à l'ASSÉ ". Ce mandat invite également les associations membres à se doter d'une telle politique et à tenter de la faire adopter par leurs institutions d'enseignement. Si plusieurs luttes locales se mènent année après année - multi-recyclage, vaisselle réutilisable dans les cafétérias, efficacité énergétique, contre l'agrandissement des espaces de stationnement - il est nécessaire que celles-ci fassent partie d'objectifs politiques plus larges. Avec une plateforme écologiste incluant les objectifs de réduction à long terme susmentionnés, l'ASSÉ aurait pu être plus active dans les mobilisations autour de la Conférence de Montréal et aurait certainement mis de l'avant un discours plus radical¹. Peut-être même aurions-nous entendu quelques slogans dans une manifestation somme toute bien tranquille. Peut-être également aurions-nous entendu plus de critique du protocole de Kyoto comme tel, qui encense le marché comme mécanisme de régulation environnemental.

Cette nouvelle politique ne doit cependant pas tomber dans le piège de la liste d'épicerie. L'ASSÉ demeure un syndicat étudiant, qui se préoccupe principalement de la condition étudiante, et non

pas un comité de mobilisation pour causes à la mode (que ce soit la guerre, la mondialisation capitaliste ou les changements climatiques). Si l'ASSÉ doit prendre des positions politiques environnementales larges, elle doit aussi s'investir dans des luttes qui ont le potentiel de rassembler les étudiants et les étudiantes. Comme l'ANEEQ² à son époque, elle devrait être le fer de lance de la lutte pour le réinvestissement dans le transport en commun et pourquoi pas pour la gratuité de celui-ci en général. L'exemple de la Société de transport de Sherbrooke, qui a instauré la gratuité pour les étudiants et les étudiantes de l'Université en 2004, est probant : suite à ces mesures, l'achalandage a augmenté pour la première fois en 15 ans!

Cet exemple nous rappelle également le rôle important que doit jouer un syndicat comme l'ASSÉ dans l'adoption de telles mesures. En effet, cette dernière provient d'une entente de 850 000 \$ entre le recteur de l'Université et les responsables de la Société de transport. Au bout du compte, c'est l'Université qui paye et garantit la gratuité et on peut donc certainement présumer que c'est la qualité de l'éducation qui en pâtit. Si l'expérience est intéressante au chapitre de l'accessibilité, il demeure qu'une sérieuse lutte est à mener pour que le gouvernement québécois réinvestisse dans le transport en commun plutôt que dans le prolongement tous azimuts des autoroutes.

Bref, l'ASSÉ a tout avantage à adopter une politique écologiste qui lui permette de s'investir dans des luttes qui concernent ses membres, afin d'une part de s'assurer qu'un discours radical soit tenu et d'autre part que les mesures environnementales prises par les établissements d'enseignement ou l'État ne se traduisent pas par des hausses de frais ou la diminution du financement des bibliothèques. Si la grève de l'hiver 2005 nous a montré toute la pertinence du syndicalisme de combat, la Conférence de Montréal a également illustré la nécessité de la construction d'un mouvement écologiste radical, une aventure à laquelle l'ASSÉ gagnerait certainement à participer.

¹ Comme qualificatif du discours, le terme " radical " est employé ici pour signifier la racine du problème en question.

² Association nationale des étudiants et étudiantes du Québec

Implique-toi dans les comités de l'ASSÉ

Tu veux faire ta part dans la lutte pour le droit à l'éducation et vivre une expérience enrichissante? Les comités de l'ASSÉ sont là pour toi! Voici les comités auxquels tu pourrais participer :

Femmes ★ Recherche et réflexion ★ Conseil exécutif
Journal ★ Relations internationales ★ Information
Affaires académiques et pédagogiques ★ Formation

Pour plus d'informations concernant ces comités ou pour savoir comment s'impliquer, contactez-nous!
 Par téléphone au (514) 390-0110 ou par courriel à webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Choisir (d'être) la femme objet

Par Typhaine Leclerc-Sobry, étudiante en sciences humaines au Cégep François-Xavier Garneau

Alors que les femmes ont traditionnellement été exclues des sphères publiques de la société occidentale, le vingtième siècle, témoin de leur arrivée massive dans les médias, pourrait laisser supposer une amélioration. Pourtant, dès que l'on s'attarde un peu à ces images féminines qui nous sont présentées tous les jours, particulièrement par le biais de la publicité, on en vient vite à se demander s'il est réellement question de progrès, d'amélioration. La quantité d'images de femmes qui nous est projetée est-elle synonyme de qualité? Ces images correspondent-elles à la vision que nous avons des femmes ou sont-elles le reflet de ce que certains et certaines désirent voir ou ont appris à désirer?

L'utilisation des femmes en tant qu'objets publicitaires n'est pas un phénomène récent. Il est intéressant de faire un bref retour sur ce qui a mené à l'utilisation marchande du corps féminin et surtout de son image stéréotypée, modelée sur la tendance du moment. Au début des années 1920, cette tendance est à la modernisation et à l'uniformisation dans les « arts ménagers », ce qui marquera le début de la construction de la femme-modèle. Cette femme-modèle, à laquelle chacune devrait s'identifier, est blanche et bourgeoise, elle tient sa maison éclatante de propreté grâce à ses nouveaux électroménagers, élève ses enfants sans heurts et attend le retour de son mari-pourvoyeur derrière son maquillage impeccable.

Les années de guerres qui suivront seront quant à elles fertiles en affiches montrant des femmes participant activement à l'effort de guerre, offrant leur force de travail, leur richesse ou « leurs » hommes. Ce type d'affiches qui présente des femmes fortes, sans émotion, où le maquillage et les lave-vaisselle s'effacent, laissant place à la production de masse, sera aussi présent en URSS ainsi que dans les pays sous dictature fasciste et ce, pendant plusieurs années. Après la guerre, la femme-modèle occidentale effectuera un retour en force pour évoluer en intégrant différents courants de pensée, de la pseudo-femme-libérée-tampax au féminisme « glamour »,

jusqu'à l'image de bombe sexuelle dénudée, épilée, hyper-mince et jamais menstruée, que l'on nous présente aujourd'hui comme la femme-type.

Cette femme, on peut difficilement oublier son influence sur nos vies alors que sa présence se fait sentir jusque dans les toilettes des écoles, elle sert à



Un exemple (parmi tant d'autres) de publicité sexiste

vendre un peu n'importe quoi - voitures, bières, soirées dans un bar branché, serviettes sanitaires... - mais surtout une image, celle de la femme parfaite, dont les publicités occupent plus de la moitié de l'espace dans les revues destinées à un public féminin. D'ailleurs, le reste du contenu de ces magazines, parfois diffusés à des millions d'exemplaires, va aussi en ce sens. En lisant des titres comme « Comment l'exciter en 10 mots ou moins », « 267 manières d'avoir l'air torride », voire même « Objectif sexy : 30 jours pour obtenir le corps de rêve », on ne peut que rester perplexe face à une soi-disant révolution sexuelle qui aurait libéré la sexualité féminine de ses contraintes. Au contraire, de nombreuses femmes s'identifient maintenant à la « culture sexe », portant fièrement le logo Playboy et le string-en-évidence ou fréquentant des bars dont l'argument de vente est la clientèle sexy et les soirées chaudes.

Aujourd'hui, bien que l'on s'indigne du manque de liberté qu'ont connu des générations de femmes avant nous, particulièrement en ce qui a trait à leur

corps et à leur sexualité, on oublie trop souvent la pression que la publicité, voire les médias en général, nous imposent encore sur ce plan. En effet, les images que l'on nous projette tous les jours sont celles d'hommes et de femmes uniformes et soumis-es à des critères de beauté précis, dont la vie (hétéro)sexuelle et sans soucis transparaît, peu importe le contexte. Cette place immense qui est donnée à la sexualité et à une apparence physique adolescente contribue à construire en chacun et chacune de nous des critères de beauté et de performance parfois complètement décalés. Elle nous mène aussi à envisager hommes et femmes comme des identités masculines et féminines normalisées et strictes, ce qui est loin des diversités que comporte la réalité.

Cette intégration des portraits que nous projettent les médias mène nombre de personnes à dépenser temps et énergie, voire même à sacrifier leur santé, dans la poursuite de ces idéaux sexués. Cela est d'autant plus paradoxal que la publicité, qui se veut un outil de vente pour des produits donnés, n'utilise le corps des femmes que pour séduire les consommatrices et consommateurs, subordonnant complètement ce corps aux produits qu'elle veut mettre en valeur.

Dès lors, il apparaît que la voie dans laquelle nous nous sommes engagé-e-s, en tant qu'occidentales et occidentaux qui donnons de plus en plus de légitimité à la publicité, est plutôt glissante. Comment espérer nous définir en tant qu'individus formant une collectivité plurielle à tous points de vue en s'identifiant à des corps normalisés et anorexiques? Il importe de critiquer la place grandissante que prend cette publicité dans nos vies pour, éventuellement, diminuer son impact.

C'est en ce sens que l'idée d'une campagne nationale contre la marchandisation du corps des femmes prend forme. Alors que certaines personnes doutent de l'actualité des débats qui animent le mouvement féministe, que d'autres condamnent complètement ce type d'initiatives, il est clair que ce sujet est on ne peut plus actuel. En effet, au-delà de son intérêt évident, il est essentiel de s'y attarder plus longuement, de façon individuelle et collective, en vue de donner une plus grande visibilité à cette question.

Congrès anti-choix à moitié avorté

Par Lizanne Guay, étudiante en sciences humaines au Collège de Sherbrooke

L'avènement du Congrès anti-choix en novembre dernier est venu remettre en question les gains durement obtenus par les féministes. Évidemment, des organisations féministes ont bien flairé le danger et se sont regroupées pour faire un pied de nez aux misogynes de Québec-Vie. La coalition Avortons leur congrès peut être fière du travail accompli.

Initialement, un congrès pro-vie devait avoir lieu au somptueux oratoire St-Joseph, à Montréal, entre le 17 et le 19 novembre. Par crainte de voir le lieu modifié et occupé par des sympathisantes et sympathisants de la coalition Avortons leur congrès, la direction de l'établissement a refusé d'accueillir les pro-vies. Ces militants et militantes veulent « réaffirmer le lien entre mariage et procréation. (...) » Cet événement était orchestré par Québec-Vie, qui regroupe la droite et l'extrême droite religieuse, scientifique et politique. Cette organisation est ouvertement homophobe, misogyne, pro-Bush, xénophobe, contre le divorce... Des politiciens connus comme Ghislain Lebel, candidat à la chefferie du Parti québécois, et Stockwell Day, ancien chef de l'Alliance canadienne, ont pris part à cette basse activité.

Aussi, la couverture médiatique fut satisfaisante. Il

faut d'ailleurs s'en inquiéter puisque même Québec-Vie a été très heureux de constater l'intérêt des médias de masses sur leurs positions privilégiant « le respect de la vie humaine et de la promotion de la famille ». En effet, Luc Gagnon, président de Campagne Québec-Vie, a eu droit à des entrevues en direct à l'émission de Pierre Maisonneuve et celles de Paul Arcand. Cet intérêt général s'inscrit dans un discours masculiniste de plus en plus présent affirmant que le féminisme est allé trop loin et que les femmes sont responsables de la dite décadence des hommes. Luc Gagnon a insulté la coalition Avortons leur congrès d'« étudiants insignifiants ». Le journal La Presse a d'ailleurs couvert l'événement du début à la fin et a rédigé en plus un surprenant article sur l'annulation du bed-in préparatoire au cégep du Vieux Montréal provoquée par une répression policière contre les personnes présentes.

Les actions ont débuté vendredi le 17 novembre en soirée. Un rassemblement festif et populaire était organisé malgré le temps maussade. Le lendemain, une activité non-mixte avait lieu devant l'oratoire St-Joseph où les femmes représentaient chacune un personnage symbolique : Jeanne d'Arc et une femme enceinte, entre autres. Celles-ci ont alors fait en alternance un discours qui représentait leur personnage et ont aussi crié des slogans révélateurs. Puis, les Panthères Roses, une organisation pro-queer et

anti-capitaliste, ont coordonné une action dans un restaurant dans le Vieux Montréal où les joyeux bonhommes distribuaient des condoms. L'objectif était de confronter les gens à une autre réalité et de dénoncer le congrès. Puis, samedi après-midi, il y a eu discours, pièce théâtrale, marche, soupe populaire et slogans. La police était particulièrement présente, surtout pour un événement où les familles étaient invitées... Puis, environ 70 personnes se sont rendues à l'église anglicane où s'était déplacé le congrès. Le service de répression de Montréal était présent, mais aussi un service d'ordre privé payé par les organisateurs et organisatrices du congrès. Pour se venger, ils et elles ont procédé à l'arrestation d'un jeune manifestant innocent. Puis, à 17h00, les militants et militantes ont quitté les lieux.

Il est important de se rappeler que c'est seulement depuis 1988 que l'avortement n'est plus considéré comme un crime au Canada. Or, l'arrivée d'un gouvernement minoritaire conservateur au fédéral et d'un vent de conservatisme qui souffle sur le Québec sont beaucoup plus redoutables que ce détestable congrès pro-vie. Harper souhaite resserrer les liens avec les États-Unis connaissant fort bien les positions anti-avortement de Bush et sachant qu'il est partisan d'un projet de loi donnant des droits au fœtus. Il faut donc garder l'œil ouvert sur la répression étatique exercée contre les femmes.

Le dégel imminent des frais de scolarité

Par Maxime Héroux-Legault, étudiant en double-DEC en lettres et sciences humaines au cégep de Saint-Laurent

Chaque début de session entraîne un encouragement à la réflexion, nécessaire afin de faire un bilan des événements majeurs s'étant déroulés dans la période précédente et de déterminer quelles sont leurs conséquences au niveau de la cause étudiante. Un événement majeur de la politique québécoise fut le dévoilement du Manifeste pour un Québec lucide, lequel suggérait, entre autres, le dégel des frais de scolarité et la création d'un Programme de Remboursement Proportionnel au Revenu.

Tout d'abord, la sortie du Manifeste pour un Québec lucide a encore une fois tenté de rendre courante et acceptable l'idée qu'il faut dégeler les frais de scolarité au Québec, pour rendre nos établissements d'enseignement plus compétitifs sur le marché international, même s'il faut pour cela diminuer l'accessibilité aux études. Bien sûr, on oublie de nous mentionner que les ressources qui pourraient permettre de garder les frais de scolarité à leur niveau actuel servent plutôt à financer des programmes de formation en entreprise, au sein du système d'éducation public ou par des formations offertes par les entreprises privées elles-mêmes. Pendant ce temps, le gouvernement fédéral se retire de plus en plus de l'éducation au profit de diminutions d'impôts profitant aux grandes entreprises. Durant l'exercice du budget de '94-95, il employait 7,2 % de ses revenus à soutenir l'éducation, alors qu'il n'y consacre aujourd'hui que 4,2 % de ses revenus.

On peut aussi en venir à se demander si on assistera véritablement à une hausse de la qualité de l'enseignement postsecondaire si, à mesure que les élèves assurent les coûts de leurs propres études, les gouvernements cessent d'investir dans l'accessibilité aux études. Comme le gouvernement du Québec a coupé 2 milliards dans l'éducation en 10 ans, il ne convient pas de dire que « la contribution des étudiants et étudiantes est nécessaire pour améliorer le service ». Il faudrait plutôt déclarer que la contribution des élèves remplacera celle du gouvernement, étant donné qu'il poursuit malheureusement son désengagement de l'éducation publique accessible à l'ensemble de la population.

Les principaux partis politiques québécois se firent une joie d'entendre cette proposition provenant du manifeste. Jean Charest était radieux d'entendre cette nouvelle, tandis que Mario Dumont offrait généreusement à tous les signataires du manifeste une place au sein de son parti. Du côté péquiste, l'accueil fut plus mitigé. Par contre, il faut savoir que l'un des principaux signataires du manifeste est Lucien Bouchard, ancien Premier Ministre du Parti québécois ayant instauré le déficit zéro, c'est-à-dire une série de coupes dans le budget de l'État québécois, cela dans le but de limiter son endettement et favoriser le développement des entreprises privées en limitant l'intervention de l'État. Un autre signataire important du manifeste est Joseph Facal, ancien ministre du PQ. Sachant qu'André Boisclair fut élu lors de cette course et qu'il compte parmi les fidèles de M. Lucien Bouchard, le père du déficit zéro, il est difficile d'espérer qu'il ne tente pas, lui aussi, d'attaquer le droit des étudiants et étudiantes à une éducation gratuite et de qualité.

Dans le même manifeste, les signataires proposent la création d'un système de Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR), projet qu'avait déjà tenté de mettre sur pied l'ancien ministre de l'éducation Pierre Reid, avant que l'approche de la grève étudiante n'amène Jean Charest à retirer à la fois ce programme et ce ministre. Pour Reid comme pour Bouchard et ses cosignataires, le RPR sert à



assister les Québécois et Québécoises incapables de rembourser leurs dettes étudiantes dans des délais acceptables. Un tel projet semble presque bien intentionné. Pourtant, une question s'impose. Pourquoi couper là-bas, si c'est pour investir ailleurs? L'État dépense toujours, et donc s'éloigne encore de son déficit zéro. Pourquoi dépenser pour soigner la plaie causée par les coupures au lieu d'utiliser l'argent des contribuables pour maintenir le gel des frais de scolarité?

La réponse est aussi décevante que prévisible. Investir de cette manière l'argent de l'État accommode mieux ses intérêts néo-capitalistes. Le RPR sert à rembourser les intérêts sur les dettes contractées par les étudiants et étudiantes, forcé-e-s d'emprunter pour étudier. Donc, cette opération les oblige à s'endetter auprès des banques pour étudier et, pendant ce temps, le gouvernement rembourse les intérêts de ces dettes aux banques. Ce programme n'est, au fond, qu'une occasion de plus pour les banques de s'enrichir sur le dos de la population. Peut-être en ont-elles besoin pour être compétitives, leur bénéfice net n'ayant « que » quintuplé au cours des douze dernières années.

Quant à l'effet qu'auront ces mesures sur les étudiants et étudiantes, il est aisé de le deviner. Un exemple, provenant de l'Ontario, s'oppose à l'idée que les élèves les plus pauvres ne seront pas touchés par la hausse des frais si un programme spécial est créé pour leur venir en aide. Une étude effectuée à l'University of Western Ontario démontre que les élèves les moins fortunés souffrent de la hausse des frais de scolarité, bien que l'on accorde 30 % des montants sauvés par cette hausse aux plus pauvres par le biais de bourses. Durant les 4 ans de l'étude, les frais de scolarité sont passés d'environ 4000 \$ à plus de 10 000 \$. Durant la même période, les élèves dont le revenu familial était de moins de 40 000 \$ sont passés de 17,3 % de la population de l'école à 7,7 %. La proportion des élèves provenant de familles ayant un revenu moyen (40 000 \$ à 200 000 \$ par an) a aussi diminué, tandis que la proportion des élèves provenant de familles ayant un revenu supérieur à 200 000 \$ par an a augmenté.

C'est pourquoi il importe de se mobiliser face au retrait gouvernemental du financement de l'accessibilité aux études et de ne pas considérer le programme de RPR comme un échange permettant l'égalité des chances entre les diverses strates de la société, mais plutôt comme une subvention déguisée favorisant les banques. Dans ce contexte, il est de plus en plus urgent de s'informer, de se mobiliser et de faire connaître nos revendications concernant l'accessibilité aux études postsecondaires, comme le refus du dégel de frais de scolarité, cela dans la perspective d'obtenir la gratuité scolaire.

Gratuité scolaire Portrait de la situation en Europe

Par Mathieu Cousineau DeGarie, étudiant en double-DEC musique et sciences pures

Depuis la naissance des premiers mouvements étudiants au Québec, la gratuité scolaire a toujours représenté une revendication primordiale des organisations étudiantes combattives. L'ANEEQ, par exemple, lança la grève de 1978 sur le fait que le Parti Québécois, qui avait promis la gratuité, laissait finalement tomber le projet, comme c'est encore le cas 27 ans plus tard. Le débat est encore d'actualité et afin de l'alimenter, il est important d'avoir une bonne idée de la conjoncture ailleurs dans le monde. Voici donc un survol des systèmes d'éducation de quelques pays européens.

Premièrement, il faut savoir que seuls huit pays d'Europe (Écosse, Pays de Galles, Norvège, Irlande, Islande, Suède, Danemark et Allemagne), n'exigent aucun frais de scolarité. De plus, dans certains de ces pays, un régime d'aide financière a aussi été instauré. Dans le cas de la Suède, le gouvernement fournit une subvention universelle, sur demande, durant un maximum de six ans. D'un montant de base de 302 \$ CAN par semaine, cette aide est remise sous forme de bourse (103 \$) et de prêt (199 \$). Lorsque l'étudiante ou l'étudiant commence à travailler, elle ou il dispose de 25 ans pour rembourser le prêt. La dette non amortie restante est annulée à l'âge de 60 ans.

Le mythe français

Le cas de la France est souvent cité en exemple lorsqu'il est question de la gratuité scolaire. L'état actuel des choses dans l'Hexagone est le suivant; il en coûte environ 575 \$ CAN par année en frais d'admission au système d'éducation supérieure pour le premier cycle et ces frais sont répartis en droits de bibliothèques, en frais de scolarité et en sécurité sociale. La personne inscrite au système a ensuite accès gratuitement au réseau universitaire.

Cependant, c'est justement au niveau universitaire que se produit un important clivage. Parallèlement à l'université - communément appelée la « fac » - existent les Écoles Normales Supérieures (ENS) et bon nombre de grandes écoles d'ingénieurs-es et de commerce renommées. Ces institutions extrêmement élitistes, mieux financées et fournissant une éducation de haute qualité, ne sont accessibles que si l'on a fréquenté les meilleurs lycées. De plus, ces lycées huppés sont souvent situés dans des quartiers très riches (tels les Ve et VIe arrondissements de Paris), et puisque l'inscription à ces institutions ne peut se faire que si l'on réside dans ces quartiers, celles-ci se voient garanties une clientèle issue des classes supérieures de la société. Une étude du sociologue Louis Chauvel illustre ceci par le fait que la clientèle des grandes écoles est composée à 70% d'enfants de cadres exerçant des professions libérales. Seuls 16% des enfants sont originaires de familles ouvrières et d'employés-es.

Finalement, les imperfections du système français nous apprennent une bonne leçon; si l'éducation doit être gratuite à tous les niveaux, elle se doit aussi d'être accessible également à toutes et à tous, peu importe leur origine sociale. En tant que lieu d'échange et d'apprentissage mais aussi de vecteur de valeurs, l'école ne devrait pas reproduire les inégalités en pratiquant une forme sournoise d'élitisme et de discrimination.

Une loi spéciale en plus, une riposte combative en moins!

Il était une fois le syndicalisme de combat en milieu salarié

Par **Christian Pépin**, étudiant en sociologie à l'UQÀM

« Nous ne sommes plus dans les années 70! »¹

Le gouvernement du Québec a adopté, lors d'une séance extraordinaire de l'Assemblée nationale dans la nuit du 15 au 16 décembre dernier, une loi spéciale (loi 142) décrétant les conditions salariales et de travail pour les quelques 500 000 employé-e-s du secteur parapublic et public. Cela est sans parler également de l'adoption simultanée du projet de réforme des centres de la petite enfance (loi 124) hautement contesté préalablement par l'ensemble des travailleuses et travailleurs de ce milieu. La loi spéciale impose ainsi des reculs importants au niveau des conditions de travail et plus particulièrement au niveau des aspects monétaires plus lourds tels les salaires et les régimes de retraite. Par ces mesures répressives et draconiennes, elle vise à soumettre ces travailleuses et ces travailleurs employé-e-s par l'État aux visées du gouvernement en place, et donc à mettre un terme au processus de négociations peu turbulent qui avait débuté lentement à partir de juin 2003.

Le contenu infect de la loi

Tout d'abord, elle impose pour ces salarié-e-s une convention collective de près de 7 ans qui prendra fin uniquement en mars 2010. Dépassant de neuf mois la période comprise dans l'offre initiale du gouvernement, celle-ci est particulièrement de très longue durée. Aucune bonification salariale rétroactive n'est allouée, ce qui équivaut en d'autres mots à un gel de salaire de juin 2003 à décembre 2005. La loi fixe les hausses salariales à 2% par année de 2006 à 2009 inclusivement. Au total, cela donne en moyenne 1,2% par année d'augmentation salariale, donnée qu'il faut inscrire dans le contexte inflationniste des 5 dernières années au Québec, chiffré à 2% par an. Cette diminution du salaire réel de près de 5% depuis 2003 ne fait qu'accroître davantage le fossé des conditions salariales du secteur public et parapublic d'avec celles du secteur privé qui sont actuellement, en moyenne, supérieures de 20,5%. Au chapitre, entre autre, des vacances, des régimes de retraite et des disparités régionales, la loi spéciale impose un statu quo absolu par rapport à la convention collective antérieure.

Au niveau des conditions de travail sectorielles, plusieurs représentantes et représentants syndicaux ont conclu au total, avec « un gun sur la tempe »², plus de 28 ententes de principe avec la partie patronale touchant plus de 320 000 syndiqué-e-s. En lançant un ultimatum le matin du 14 décembre aux délégué-e-s syndicaux, le gouvernement brandissait la menace imminente de la loi spéciale pour ainsi forcer les organisations syndicales à signer des ententes à rabais qui dans les faits échappent à certains reculs importants imposés par le décret. Ces ententes ne protègent aucunement les salarié-e-s contre la sous-traitance et la « flexibilisation » de la force de travail et la loi spéciale fait ainsi figure de norme minant la sécurité d'emploi et augmentant la charge de travail. À titre d'exemple, la loi stipule que « les services [d'un fonctionnaire] mis en disponibilité peuvent être utilisés provisoirement à l'extérieur de la fonction publique ». Aussi, elle réduit la partie du coût des libérations syndicales assumées par le gouvernement et force un retour au travail plus rapide des employé-e-s après une période d'invalidité.

Enfin, le cœur de la normativité de cette loi repose sur ses mesures de répression draconiennes visant à asphyxier de manière préventive toute tentative de mouvement de grève. La loi prévoit ainsi de



fortes amendes individuelles et collectives. Pour un ou une syndiqué-e qui défierait la loi par l'utilisation de moyens de pression tels la grève, cette personne s'expose à des amendes de \$100 à \$500 par jour ou partie de jour en plus d'une perte de deux jours de paie pour chaque journée d'arrêt de travail. Les représentantes et représentants syndicaux s'exposent, eux et elles, à des amendes de \$7000 à \$35 000\$ selon les mêmes circonstances tandis que pour l'organisation syndicale, elles seraient de \$25 000 à \$125 000 par jour.

La longue histoire des lois spéciales

Malgré que les travailleurs et travailleuses du secteur public et parapublic au Québec obtiennent le droit de négocier leur convention et de recourir à la grève en 1964 et 1965, l'État québécois vote 34 lois spéciales de retour au travail de 1964 à 2001. Par exemple, le gouvernement péquiste de René Lévesque va, après avoir perdu le référendum sur la souveraineté nationale, adopté des décrets en '82-83 lui permettant de récupérer des augmentations de salaire négociées en '79 qui se traduira entre autre pour les enseignantes et enseignants en coupures de salaire de 20%. En '93, c'était au gouvernement libéral de Robert Bourassa d'adopter une loi spéciale récupérant 1% de la masse salariale des employé-e-s de l'État. Rouges ou bleus, ces divers gouvernements successifs néolibéraux ont saigné à blanc les travailleurs et travailleuses en faisant usage de tout l'appareil politico-juridico-répressif de l'État afin d'assujettir ses employé-e-s à ses visées politico-économiques.

Et la « riposte syndicale »?

Malgré le ton très colérique et combatif employé par les dirigeants et dirigeantes syndicales en réaction à la loi 142, celui-ci évacuait par contre toute possibilité de défier les décrets imposés par le gouvernement au pouvoir. Au contraire, l'avenue soutenue par ces têtes dirigeantes étaient plutôt de faire « payer le prix politique » au PLQ, c'est-à-dire discréditer ce gouvernement par un rappel de ses agissements advenus et potentiellement à venir dans le cadre d'une campagne à cet effet. Le but? Faire perdre les prochaines élections provinciales au PLQ dans le but de pouvoir retrouver le droit à la libre négociation avec l'élection d'un nouveau gouvernement qui permettrait la garantie de cela. En d'autres mots, c'est une canalisation de la colère frustrée des syndiqué-e-s de la base vers la voie électorale, et sans l'exprimer explicitement, pour une élection du PQ. À cet effet, Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, rappelait qu'en septembre '95, Pauline Marois, alors présidente

péquiste du Conseil du Trésor, s'était entendu avec les syndicats à quelques semaines du référendum sur la question nationale, pour réviser la loi spéciale de '93 imposée par le gouvernement Bourassa en augmentant les salaires de 1,5% sur 3 ans. Voilà le type d'entente à laquelle rêve ces dirigeants et dirigeantes en soutenant une telle campagne. Par contre, comme il était soutenu plus haut, ces lois spéciales ne furent guère la seule affaire des gouvernements libéraux des dernières décennies. Au contraire, l'orientation néolibérale est ancrée fondamentalement dans l'ensemble des trois partis dominants (PLQ, PQ, ADQ) et c'est elle qui est au cœur de l'adoption de la loi spéciale, et non le nom du parti politique ou du premier ministre!

L'impertinence inefficace du syndicalisme d'affaire³

Voilà donc un autre épisode dans la continuité historique de la concertation propre au syndicalisme d'affaire qui a caractérisé et caractérise toujours les grandes centrales syndicales actuelles. Malgré l'appel de l'ASSÉ aux syndiqué-e-s à défier le décret, par l'envoi d'un communiqué d'appui à leur lutte contre le gouvernement dont plusieurs associations étudiantes non-membres furent signataires⁴, les syndiqué-e-s ne furent tout simplement pas au rendez-vous et cela n'est pas anodin ou accidentel. C'est qu'il faut contextualiser cette absence de riposte confrontationnelle comme faisant partie d'une orientation syndicale claire de partenariat et de concertation avec le pouvoir établi et le patronat, tendance qui existe depuis maintenant plus de 25 ans à divers degrés. C'est un climat de paix sociale qui est recherché par les élites bureaucratiques syndicales entre le gouvernement, le patronat et les syndiqué-e-s tandis que le gouvernement lui n'hésite pas à y aller d'un assaut frontal envers ces derniers et dernières pour ainsi prouver au patronat du Québec et qu'ils n'hésiteront devant rien pour faire appliquer leurs intérêts et leurs visées. Cette tendance syndicale n'est par contre pas figée dans l'histoire et peut ainsi, dans un avenir plus que souhaitable, changer de cap vers un renouveau du syndicalisme de combat en milieu salarié. Une rupture entre les syndiqué-e-s de la base et les bureaucraties syndicales concertationnistes est donc à souhaiter et par son exemple, l'ASSÉ est une influence potentielle pour ce changement de conscience.

Certains et certaines pourraient penser que les conséquences répressives qu'imposeraient la loi en cas de défiance sont les principales raisons qui empêcheraient toute possible coordination nationale de riposte confrontationnelle face au décret et à son instigateur gouvernemental. Malgré que cela pèse lourd dans la balance, il est faux de penser cela car l'histoire prouve le contraire⁵. Rien n'empêche qu'une large solidarité (incluant les sections combatives du mouvement étudiant) puisse se déployer si une volonté combative inconditionnelle est traduite en solide organisation et coordination. En d'autres mots, une détermination solidaire, combative et organisée peut avoir potentiellement raison de toutes les lois spéciales. Seulement, le syndicalisme de combat est relativement mort en milieu salarié depuis maintenant trop longtemps comme le démontre si éloquemment la riposte en moins de cet hiver...

¹ Citation de Michel Sawyer, président général du Syndicat de la Fonction Publique (SFPQ), Le Devoir, Édition du vendredi 16 décembre 2005, p. A3

² Citation de Réjean Parent, président de la Centrale des Syndicats du Québec (CSQ), Le Devoir, Édition du vendredi 16 décembre 2005, p. A3

³ À ce sujet, lire le document *Aspects du mouvement syndical québécois*, sur notre site dans la section *Recherches et analyses*

⁴ Voir le communiqué dans la section *Communiqués* de notre site

⁵ Sur le sujet, lire *Du combat au partenariat*, de Jean-Marc Piotte

Précarité étudiante et travail

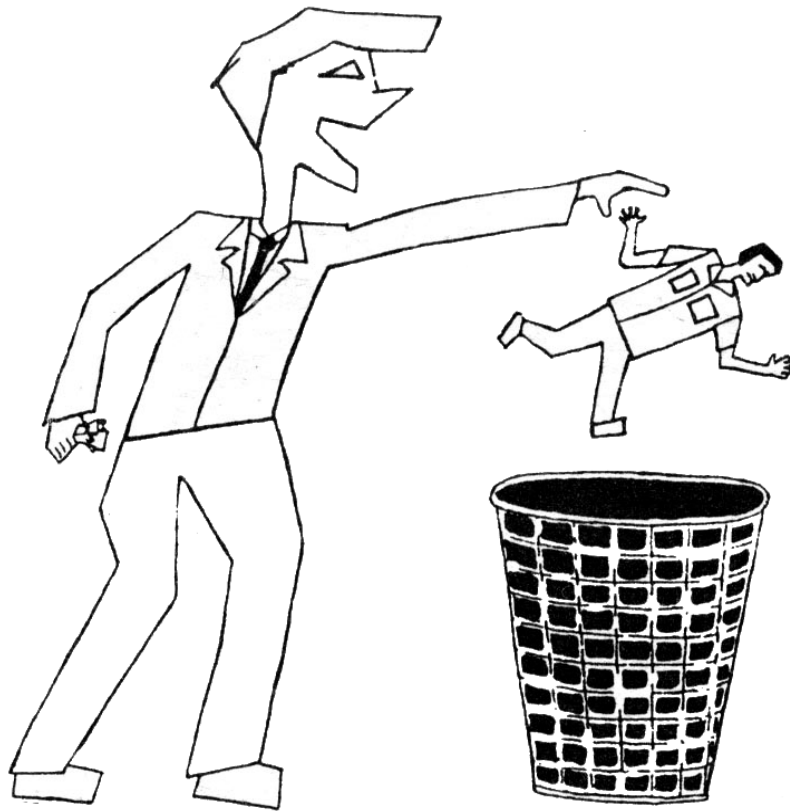
Par Mejdî Michel Faleh, étudiant en sciences humaines, profil enjeux internationaux au cégep de Saint-Laurent

Pour beaucoup d'étudiants et d'étudiantes, la précarité se vit au quotidien. Les frais de scolarité constituent une réelle barrière à l'éducation puisqu'il faut déboursier en moyenne 1 890 \$ annuellement pour fréquenter une université au Québec¹. Le régime de prêts et bourses est inadéquat face à la réalité sociale, une coupure dans celui-ci ayant déjà mobilisé des milliers d'étudiants et d'étudiantes en faveur d'une grève générale illimitée en hiver 2005. Les logements sont de plus en plus rares et chers et la gentrification de nos quartiers se poursuit. Le transport en commun a encore subi une hausse cette année. Bref, étudier rime trop souvent avec précarité et pauvreté...

Mais la réelle précarité, c'est au travail qu'elle se vit pour plusieurs d'entre nous. En tant qu'étudiants et étudiantes, ce sont souvent les « Mc Jobs », c'est-à-dire des boulots de merde payés des miettes, qui nous attendent. D'ailleurs, des milliers de travailleurs et travailleuses n'échappent pas à ce phénomène : les commis, les vendeurs et vendeuses, les cassiers et cassières, les journaliers et journalières, les téléphonistes, etc... Ces exemples d'emplois non spécialisés sont généralement accompagnés des conditions dignes des chaînes à grande surface uniformisées.

Certaines entreprises ont même recours à des méthodes pour créer un sentiment d'appartenance entre l'employé-e et l'entreprise. Par exemple, l'exigence du dépassement de soi au travail est accompagnée d'une rhétorique managériale patronale visant à développer chez l'employé-e un intérêt affectif pour les rendements de l'entreprise. Ces boulots comportent tous des similarités : nécessité d'une flexibilité presque complète, horaires variables, rémunération de base, peu d'assurance, grande productivité exigée, aucune organisation syndicale, patrons qui ne respectent pas les normes du travail, sous-traitance et plus!

La situation au niveau de l'organisation de travailleurs et des travailleuses n'est pas très reluisante, surtout dans le secteur privé. Le taux de syndicalisation dans ce secteur est d'environ 20 % comparativement à un peu plus de 40 % pour l'ensemble du Québec en 2003. Pis encore, les jeunes de 15 à 24 ans représentent une population



La « flexibilité » si importante pour les patrons signifie entre autres le pouvoir de slacker leurs employé-e-s quand bon leur semble...

cible pour les emplois précaires, avec un taux de syndicalisation ne dépassant pas 15 %². La situation des salarié-e-s est à l'opposé des profits qui augmentent toujours³.

Afin d'améliorer ses conditions au travail, il n'y a pas beaucoup de choix, il faut s'organiser. Du côté étudiant, l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) défend un syndicalisme étudiant de combat (information, mobilisation, rapport de force) pour améliorer les conditions des étudiants et étudiantes. Les syndicats dans les milieux de travail se veulent également comme une façon d'améliorer les conditions des travailleurs et travailleuses.

Alors, pourquoi les syndicats ne semblent pas s'intéresser à ces secteurs d'emplois précaires? Tout d'abord, dans une optique plus pragmatique, ces emplois ne sont pas considérés comme une source stable de cotisations syndicales à cause d'un roulement d'employé-e-s excessif. De plus, ces emplois étant souvent faiblement rémunérés, ils ne représentent guère un potentiel « intéressant » de sources financières syndicales pour ces centrales. Les syndicats deviennent de plus en plus de bons gestionnaires et partenaires sociaux en collaboration avec le patronat et l'État, garantissant ainsi la paix sociale. Devant ce constat, les directions syndicales ne réagissent que peu (du moins s'il ne s'agit

pas de précarité à l'intérieur des emplois syndiqués) et la base militante syndicale et les travailleurs et travailleuses précaires doivent faire pression sur les centrales afin qu'elles changent leurs orientations sociales, économiques et politiques. Ces mêmes syndicats doivent reprendre une certaine présence sur la scène sociale « progressiste ». Sans se faire d'illusions (du rôle aujourd'hui joué par les syndicats dans la société), les syndicats dans les milieux de travail restent tout de même un outil aux mains des travailleurs et travailleuses afin de lutter localement face à l'employeur. À eux et à elles d'en faire ce qu'ils et elles en veulent!

Certains groupes choisissent de s'organiser autrement, face à la réalité du travail, plusieurs associations de défense des travailleurs et travailleuses s'organisent à travers différentes voies. À titre d'exemple, il y a le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi⁴ qui lutte pour un meilleur régime d'assurance-emploi, le Réseau de solidarité des travailleurs et travailleuses qui appuie les gens en conflit de travail et le Centre des travailleurs immigrants et travailleuses immigrantes⁵ qui informe la population sur les lois du travail.

Dernièrement en décembre, le conflit de travail (avec grève générale illimitée) opposant plus de 300 employé-e-s de 11 succursales de la librairie Renaud-Bray, du Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB), affilié à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le patron Pierre Renaud, propriétaire de la chaîne est un exemple d'organisation et de lutte face à la précarité. Bien que l'issue d'une grève est parfois décevante, des gains se sont imposés en faveur des employé-e-s au niveau des salaires et des horaires. Renaud-Bray continue par contre de maintenir des emplois précaires (environ 1 000 personnes travaillent pour cette entreprise) et exigent toujours plus à ses employé-e-s : flexibilité, mince rémunération, aucune sécurité d'emploi...

Comme le démontre cet exemple et tant d'autres historiquement et internationalement, il n'y a pas de solutions miracles à l'amélioration de nos conditions de travail et de vie. C'est en s'organisant de manière démocratique, indépendante et combative que nous pourrions transformer les situations contraignantes sur nos vies tel la précarité au travail. Un renouveau syndical de combat s'impose en milieu salarié et l'ASSÉ doit servir d'exemple à tous ceux et celles qui seraient grandement intéressé-e-s à sa concrétisation.

¹ Moyenne des frais de scolarité des étudiants-es du premier cycle en 2004-2005 au Canada (4 172 \$) <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/040902/q040902a.htm>

² http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-222-XIF/2004000/chart-k64_f.htm

³ « Les patrons ont obtenu des hausses de 42.9 % en 2000 » (Journal de Montréal, 23 mai 2001) et « La rémunération des administrateurs d'entreprises bondit de 29% » (La Presse, 16 juillet 2003)

⁴ Pour plus d'informations : www.lemasse.org

⁵ Pour plus d'informations : (514) 342-2111 ou iwc_cti@yahoo.ca

⁶ Pour plus d'informations : http://www.renaud-bray.com/francais/manchettes/RB_CAHIER_SOUV_40.pdf

TON BOSS TE FAIT CHIER ?



On est là pour t'aider

par l'action directe et la solidarité

salaires non-versés ✓ harcèlement ✓ syndicalisation ✓ conditions de travail ✓ etc

859-9092 rst.wsn@gmail.com

Réseau de solidarité des travailleurs-travailleuses



Association Générale Étudiante du Cégep de Saint-Jérôme



Suite à l'historique grève générale illimitée de l'an dernier, nous nous attendions à une session assez calme sur le front de la mobilisation au sein de notre syndicat étudiant, l'Association générale des étudiants et étudiantes de St-Jérôme (AGES). Ce qui fut effectivement le cas; nos principales priorités ont été tournées vers l'interne (éventuel contrat AGES/Collège, calendrier scolaire, etc....).

La manifestation du 26 octobre dernier, célébrant le premier anniversaire d'appel à la grève, a été notre première campagne de mobilisation. Nous avons réussi à avoir une présence timide, mais respectable. Cependant, lors de la manif en question, certains et certaines ont tenté de faire sortir des étudiants et étudiantes de leur école secondaire. Il aurait été préférable, selon nous, de les avoir mobilisés au moins une semaine avant la procession.

Par la suite, nous avons tenu une campagne référendaire concernant une hausse de nos cotisations de l'ordre de 1,00 \$/session ainsi que celles de l'ASSÉ, propositions qui ont, d'ailleurs, été adoptées. C'est dire que nos membres comprennent bien l'importance de l'ASSÉ au plan provincial.

La permanence a mis sur pied l'AGES EXPRESS, un bulletin d'information de 4 pages publié toutes les deux semaines, qui sert à mettre sur la place publique la vie interne du syndicat ainsi que les principales décisions adoptées. Chaque exemplaire est largement distribué à travers le Cégep et les étudiants et étudiantes répondent assez bien à ce nouvel outil de communication et de sensibilisation.

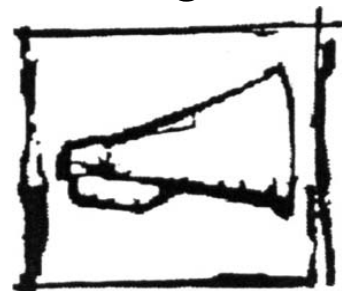
Peu avant la fin de la session, la direction du collège évoquait la possibilité de prolonger la session entre Noël et le Jour de l'an et/ou le retour en classe pour la semaine du 6 janvier. Cette éventualité soulevait l'indignation de la majorité de nos membres, armé d'une pétition de plus du tiers d'entre eux et elles, l'exécutif a pu négocier le statu quo en matière de calendrier scolaire.

Pour ce qui est de notre relation avec la direction, celle-ci fut moins pire que les sessions précédentes, il faut dire que notre fripouille de directeur aux services aux étudiants et étudiantes (DSAE) était toujours en congé de maladie (Ah! Ah! Ah!) depuis la grève générale illimitée. Cependant, nous continuons de nous méfier de son remplaçant au visage angélique.

Nous avons, évidemment, continué à avoir une présence régulière à l'externe et plus particulièrement aux instances de l'ASSÉ (congrès, conseil régional, etc....).

Pour ce qui est de la session d'hiver 2006, nous allons devoir relancer les différents comités suivants : mobilisation, journal, traitement des plaintes, etc...

Association Étudiante du Collège de Sherbrooke



La session dernière a permis à l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke (AÉCS) d'établir un rapport de force avec l'administration qui dénigra encore une fois la démocratie étudiante. Ainsi, la direction ne reconnut pas le vote de grève pour la manifestation du 26 octobre organisée par l'ASSÉ à Québec, souhaitant ainsi laisser le cégep ouvert aux employé-e-s tout en accordant une levée de cours aux étudiantes et étudiants. Après de multiples rencontres avec plusieurs délégué-e-s de l'AÉCS, l'administration accepta de ne pas rentrer tant qu'il y aurait du piquetage, mais refusa en échange qu'un bed-in se tienne le soir du 25 octobre.

Une trentaine d'étudiants et étudiantes appliquèrent tout de même le mandat d'assemblée générale (AG) de tenir un bed-in. Suite à une nuit plutôt agitée (réappropriation des locaux entourant l'association étudiante et construction de barricades aux entrées du pavillon), les occupants et occupantes furent éjectés-es par les forces policières (envoyées par l'administration) vers 2 heures et demie du matin. Cette occupation du cégep a rappelé à l'administration qu'elle ne

peut détruire les décisions d'AG sans provoquer de réactions chez les étudiantes et étudiants.

La fin de la session permit, une fois de plus, d'être confronté-e-s aux intérêts de la direction qui tenta d'imposer un calendrier scolaire qui ajouterait une semaine d'examens en janvier. Apprenant l'intention d'adopter ce nouveau calendrier en conseil d'administration (C.A), une trentaine de militantes et militantes de l'AÉCS se mobilisèrent et imposèrent leur présence au C.A afin de défendre les intérêts des étudiants et étudiantes. Suite à l'intervention de ces militantes et militants, le C.A adopta à la quasi-unanimité (les seules oppositions furent, comme par hasard, de la part des membres de la direction) de finir le calendrier scolaire le 23 décembre. Suite à cette action (et victoire!) de l'AÉCS, certaines personnes présentes reçurent un avis les avertissant qu'à la prochaine action semblable, l'administration se donnerait le droit de les expulser...

Les menaces de cette administration autoritaire ne feront pas plier les étudiantes et étudiants qui pensent déjà à adopter un plan d'action offensif sur les frais afférents et sur la démocratisation de notre institution collégiale. Tant au niveau local que national, nous devons lutter pour faire valoir les droits de la population étudiante face aux représentants et représentantes de l'État néolibéral.

24 heures...
La nuit de la Philosophie

À partir de 10h le samedi 25 mars à l'UQÀM

Pour informations :
(514) 987-3000 poste 0868

lanuitdelaphilosophie@hotmail.com / www.nuitdelaphilo.com

Présentation du projet : La Nuit de la Philosophie

Ce sont les 25 et 26 mars prochains, à l'UQÀM, qu'aura lieu la 2e édition de La nuit de la philosophie. Pour ceux et celles qui ne le savent pas encore, La nuit de la philosophie est un événement d'une durée de 24 heures regroupant une variété d'activités (conférences, débats, cafés philosophiques, projections cinématographiques, expositions, jeux interactifs, etc.) dont le caractère commun et essentiel est la philosophie.

Il faut savoir que l'événement, loin de constituer une rencontre fermée destinée uniquement aux philosophes, s'adresse à tous et à toutes, c'est-à-dire tant à ceux et celles qui pratiquent déjà la philosophie, qu'à ceux et celles qui s'y intéressent ou qui veulent s'y initier, qu'ils évoluent dans le milieu universitaire ou collégial ou qu'ils proviennent d'un tout autre milieu. Le "leitmotiv" est simple : La nuit de la philosophie veut ouvrir un espace de réflexion et d'échange afin de promouvoir et pratiquer la philosophie sous de multiples formes. C'est pourquoi on y retrouve aussi bien des débats ou des conférences spécialisées, que des cafés philosophiques ou des jeux interactifs. La philosophie prend donc plusieurs visages et se révèle sous différents aspects : académique, classique, interactif, artistique, ludique...

Pourquoi 24 heures de philosophie?

La question est fréquemment posée et elle est légitime. La forme de l'événement, c'est-à-dire un 24 heures d'activités philosophiques, vise à faire de La nuit de la philosophie un événement qui se distingue des nombreux colloques ou congrès scientifiques qui ont lieu au sein des institutions académiques et qui apparaissent le plus souvent comme des rencontres fermées destinées aux seul(e)s initié(e)s. L'idée derrière la formule de "24 heures" c'est de sortir du champ académique et par le fait même, faire sortir la philosophie et sa pratique du cadre restreint dans lequel elle est confinée : celui de l'institution.

Il s'agit de créer une rencontre multidisciplinaire centrée sur la philosophie et la réflexion critique parvenant à réunir en même temps, et dans un même lieu, des gens provenant de milieux qui ont tendance à s'exclure mutuellement, mais qui, pourtant, se rejoignent sur un terrain qui leur est commun : celui de la pensée et de la réflexion. Le pari que fait La nuit de la philosophie est celui de croire que, à notre époque, il est possible de réunir un public diversifié sous le mode de la réflexion et de l'échange, et ce, dans le cadre d'un événement d'envergure dont le centre, voire le cœur, est la philosophie.

La nuit de la philosophie une nécessité sociale?

La création de La nuit de la philosophie, dont la première édition a eu lieu en avril 2005 à l'UQÀM, a été motivée par le choquant et désolant, mais malheureusement pas nouveau, constat suivant : que la réflexion critique - en général - et la philosophie - en particulier - occupent un espace restreint dans notre société. On entend que trop rarement les philosophes sur la place publique, quant à la réflexion critique, elle semble encouragée tant et aussi longtemps qu'elle ne dérange pas... La nuit de la philosophie se veut donc un événement engagé.

Ainsi, c'est dans le but que la philosophie puisse se réapproprier une place dans l'espace public dont elle a été écartée, que La nuit de la philosophie a vu le jour. Par la création de cet événement philosophique, nous ne prétendons pas renverser le sort de la philosophie au Québec, mais nous contribuons assurément à promouvoir et démocratiser la philosophie et sa pratique. Nous y avons cru et les gens ont répondu à l'appel. En effet, la première édition fût un succès : plus de 1000 personnes sont venues à l'événement qui comptait 70 activités.

Association facultaire des sciences humaines de l'UQÀM



Hausse des frais afférents

Comme beaucoup d'associations étudiantes cet automne, l'AFESH a été aux prises avec une augmentation de frais afférents. Deux types de frais se sont rajoutés à la facture des étudiants et étudiantes : un paiement pour financer diverses activités des Services à la Vie Étudiante de l'UQÀM et une cotisation automatique non-obligatoire (CANO) pour des groupes étudiants d'envergure. Cette hausse de frais s'élève à environ 15 \$ pour un étudiant ou une étudiante à temps plein.

L'AFESH a réagit en réitérant sa position contre toute hausse de frais afférent et contre toute forme de cotisation autre que syndicale, c'est-à-dire qui ne visent pas la défense des droits et intérêts de ses membres. Un débat a eu lieu dans l'agora de l'UQÀM et une manifestation interne s'est tenue. Mais dans le contexte post-grève, ainsi que par manque d'organisation, la mobilisation est tombée à plat et nous nous retrouvons aujourd'hui à subir cette hausse inadmissible. Nous travaillons donc maintenant à consolider nos bases pour prévoir une attaque plus incisive au cours des prochaines années.

Non à l'îlot PPPollueur !

L'îlot voyageur est un projet immobilier de l'UQÀM qui vise la construction d'un complexe sur le site de la gare centrale de Montréal. Pour

combler le manque criant de locaux de classe, l'UQÀM compte y installer le pavillon de la faculté de science politique et droit, ainsi que l'école des langues et la galerie de l'UQÀM. Mais ce n'est pas tout! Ce site va aussi accueillir des résidences étudiantes, la gare centrale d'autobus, un stationnement de 800 places et une tour à bureau de 16 étages, des éléments, qui, pour la plupart, n'ont rien à voir avec la mission première d'une institution scolaire.

Mais ce n'est pas le seul problème que revêt ce projet immobilier. Pour financer l'îlot voyageur, l'UQÀM s'est engagé dans un partenariat public-privé avec la firme immobilière Busac. Elle lui assure donc tous les profits, et en échange, récolte tous les risques du financement. Ensuite, la construction des 800 places de stationnement pose un grave problème sur le plan environnemental et social. Elle contraste avec tous les efforts mis de l'avant par l'UQÀM pour respecter les plus hautes normes en termes d'architecture « verte », et avec le fait que le site soit très bien desservi par le transport en commun. Finalement, les consultations concernant le projet sont très peu démocratiques et nous nous inquiétons de leur impact réel.

L'AFESH a pris position sur les enjeux de l'îlot voyageur lors de la dernière assemblée générale de l'automne. Un rapport de force s'est déjà installé face à la direction, ce que l'on perçoit au fait que le stationnement et la tour à bureau sont des éléments du projet actuellement réexaminés. Mais nous devons continuer la lutte! Actions et manifestations à venir...

Association générale étudiante du Cégep François-Xavier Garneau



L'année 2005 a été, comme bien d'autres avant elle, une période de restructuration au Cégep François-Xavier-Garneau, branche de l'ASSÉ à Québec, qui résiste tel un village gaulois aux ambitions régionalistes de son coin de pays. Dans notre bastion historique, les associations indépendantes (toutes sauf FXG) tentent de se regrouper de façon régionale plutôt que sur la base de principes communs définis. Pour nous, se coordonner régionalement est crucial, mais le faire hors du cadre d'une organisation défendant nos intérêts au niveau national est une simple perte de temps et d'énergies.

Plusieurs nouveaux visages donc dans l'Asso, de nouveaux défis et un nouveau départ. Au début de la session, nous nous sommes attaqué-e-s aux dossiers locaux qui avaient été mis de côté lors de la grève du printemps dernier. Parmi eux, la modification des structures de notre Cégep est un dossier prioritaire, car la situation qui perdure à Garneau est inacceptable. En effet, le huis clos est encore de mise au Conseil d'Administration du

Cégep et ce dernier nous refuse une plage horaire nous permettant de tenir nos Assemblées générales ou nos activités militantes et démocratiques.

De plus, comme dans bien des institutions scolaires, la qualité de notre air est plus que douteuse et nous ferons front commun avec les professeur-e-s à ce sujet face à une administration pour le moins peu réceptive. Selon une étude commandée par nos enseignants et enseignantes, le taux de CO2 dans nos classes est beaucoup plus élevé que la norme acceptable, rien pour mourir d'une intoxication, mais bien assez pour s'endormir rapidement sur nos bureaux sans que les performances de nos professeur-e-s soient en cause. Ajoutons que dernièrement, notre administration a établi des règlements très louches au sujet d'une hausse illégale de coûts des stationnements étudiants et d'une politique d'affichage l'interdisant hors des murs du pavillon principal réduisant ainsi drastiquement notre capacité à rejoindre et à informer nos membres, le genre de décision que nous ne comptons pas pardonner...

Si notre session d'automne a été consacrée à épuiser tous nos recours à l'intérieur de l'institution, l'hiver nous appelle à être imaginatif et imaginative! Nous demandons aussi à toutes les associations étudiantes disposant d'un bloc horaire et n'ayant plus de huis clos sur leur Conseil d'Administration de nous envoyer des lettres d'appui qui nous permettront enfin d'établir un rapport de force.

Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jean-sur-le-Richelieu



La dernière session étant maintenant du passé, il est important d'en faire l'analyse. Elle ne fut pas aussi mouvementée que la précédente, mais elle a été marquée par plusieurs points qui ont su retenir notre attention, autant sur le plan local que national. Manque d'implication des étudiants et étudiantes,

grèves des employé-e-s de l'État, refus de reconnaître la légitimité de certaines associations étudiantes ainsi que leurs décisions, le retour de 70 millions de dollars en bourses (qui nous avaient été volés) et décisions imposées par les patrons de l'éducation ne sont que quelques uns des faits saillants. C'est pourquoi nous nous permettons, l'équipe du Cégep de St-Jean-sur-Richelieu, d'en faire l'analyse selon les points qui ont été les plus importants à nos yeux.

Premièrement, commençons avec la scène locale. Après trois ans de négociation avec le gouvernement pour signer une nouvelle convention collective, le personnel du Cégep entreprend des journées de grèves rotatives, ce qui nous oblige à reprendre les cours manqués. La solidarité étudiante tient le coup avec l'appui de ses membres malgré le prix à payer. C'est alors que pour une première fois, une coalition élèves/syndiqué-e-s s'est formée sous les yeux de la direction enragée. Avec le nouveau niveau de communication, il a été beaucoup plus facile de se préparer conjointement pour les conseils d'administration et les commissions des études sur les décisions nous concernant.

Une proposition a été faite en C.A. pour sommer le gouvernement d'en arriver le plus tôt possible à un règlement négocié pour les syndiqué-e-s. Finalement, un nouveau calendrier scolaire devait être adopté pour rendre la session valide avec ses 82 jours obligatoires. La proposition de la direction impliquait de reprendre les cours manqués sans salaire pour les employé-e-s. Cette dernière étant inacceptable, un vote pour l'adoption de celle-ci fut demandé. Un résultat de 13 contre et 3 pour rejetait la proposition. Malgré cette décision démocratique, le conseil exécutif du Cégep utilisa son droit de veto et imposa le nouveau calendrier. Ce fut le triste début d'une ère de dictature, sombre idéologie des patrons de l'éducation.

Ensuite, croyant sauver son parti, le gouvernement Charest décrète les conditions des employé-e-s de l'État en cette journée funèbre du 15 décembre 2005, nous prouvant ainsi que la dictature au local a continué de plus belle au national avec ce décret.

Pour nous, la session a été marquée par la dictature. Il est évident que les décisions prises autant sur le plan local que national sont inacceptables. Une grande campagne d'information devrait être entreprise pour renseigner les élèves sur la situation avant qu'il ne soit trop tard. Pour ce qui est de St-Jean, cette campagne sera une de nos priorités afin de remédier à la situation. Nous espérons que cette campagne portera fruit et qu'elle pourra servir d'exemple à d'autres. Un tel manque de démocratie nous annonce-t-elle une nouvelle forme de gouverner? Si c'est le cas, comment devrions-nous nous préparer à ce combat?

Le *porrismo*, une réalité du militantisme étudiant au Mexique

Par Alexandre Leduc, étudiant en histoire à l'UQÀM

Lorsqu'on milite au Québec, cela peut parfois se traduire par des affrontements directs avec les forces de l'ordre auxquelles suivent souvent des arrestations pas toujours faites dans la soie et la dentelle. Loin de vouloir minimiser la violence rencontrée lors de ces événements, ce présent article vise à vous faire connaître un aspect du militantisme à l'étranger dans un pays où j'ai étudié l'histoire de l'Amérique latine à la session d'hiver 2005. Les violences que nos camarades du sud ont à confronter quotidiennement atteignent un degré qui, à défaut de vous horrifier, pourra au moins avoir la prétention de vous surprendre.

Tout d'abord, quelques précisions sur la société mexicaine. Ayant passé par le moulinet néolibéral durant les années '80 (privatisation à outrance et paupérisation éhontée) le Mexique peine à se relever économiquement et demeure à la remorque du libre-échange depuis l'ALENA. Sur cette lancée de fond, le gouvernement tenta d'introduire en 1999 des frais de scolarité dans la seule université d'État de la ville de México. La Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM) est en effet la seule université où il est encore possible d'effectuer des études post-secondaires de qualité sans devoir s'endetter outrageusement. Malgré la gratuité scolaire, l'UNAM fait face à un sous-financement chronique qui se reflète dans la qualité médiocre du contenu de ses bibliothèques et des locaux en mauvais état. Face à cette attaque néolibérale, les étudiants et étudiantes s'organisèrent en assemblées générales pour entamer ce qui allait devenir la mythique grève de la UNAM qui se termina lorsqu'un régiment spécial de l'armée prit d'assaut le campus occupé par les grévistes depuis environ 9 mois.

Voilà le portrait, dans un pays aux inégalités socio-économiques aussi graves, la contestation n'en ressort que plus radicalisée. Les militants et militantes se définissent plus aisément comme anticapitalistes et portent un discours réclamant parfois une deuxième révolution (le Mexique a ouvert en Amérique latine le « siècle des révolutions » en 1910).

Pour faire taire ces *grillos* (là-bas on appelle les activistes des criquets, car ils et elles font du bruit!), le gouvernement a besoin plus que d'une presse conciliante. Il a besoin d'une force physique qui ne ternirait pas son image gouvernementale : des

paramilitaires, des porros. Les porros sont des groupes politiques de droite et d'extrême-droite organisés sous la forme pyramidale typique des gangs criminels. Actifs depuis les années '50, nous pouvons observer une hausse significative des actes de violences perpétrés sur les campus et hors de ceux-ci qui sont directement reliés aux porros.

Leurs champs d'action sont extrêmement variés. Que l'on parle de vandalisme, d'intimidation, de taxage, de commerce, d'actes de violence provoqués durant des manifestations pour en ternir l'image,



d'espionnage politique et d'attaques armées envers des activistes; les porros sont des mercenaires se vendant aux plus offrants.

Leurs formes de recrutement varient aussi. Parfois on recrute des recrues¹ en les attirants dans des fiestas où on paye les consommations de bières et de drogues. Une fois « intégrés à la gang », on les force à accomplir des tâches ingrates en leur promettant parfois de l'argent ou en faisant du chantage. Obtenir des cours crédités sans avoir à être présent en classe est une autre récompense fréquemment offerte.

Des cours crédités? Comment cela me direz-vous? La réponse est simple, comme les autorités universitaires embauchent parfois les porros, c'est un moyen peu cher de les payer pour leurs divers services. Ce fut le cas durant la fameuse grève de 1999-2000 lorsque le recteur de l'UNAM avait envoyé un groupe de porros pour semer la pagaille et déloger les occupants et occupantes d'une preparatoria (équivalent mexicain d'un cégep). Plusieurs témoignages recueillis par la presse présentent des aveux étonnants. Un d'eux confie carrément qu'en

plus d'avoir travaillé pour les autorités universitaires, il avait participé à des campagnes électorales où il recevait un montant fixe à chaque jour. En plus des partis de droite, les prétendus partis de gauche embauchent aussi des porros pour participer à des campagnes électorales connaissant très bien la nature violente et criminelle des habitudes de leurs employés. On les voit comme gardes personnels de politiciens ou dans des happenings médiatiques arborant des chandails aux effigies des différents partis.

Ces porros jouissent d'un appui solide des autorités universitaires. Ces dernières leur offrent des espaces d'organisation dans les différentes facultés. Sous des couverts de « collectifs d'étudiants », les porros occupent des locaux d'où ils coordonnent leurs actions qui, hors des grands moments de mobilisation, sont destinées à perturber les autres collectifs qui s'appliquent à faire de l'éducation populaire permanente. De plus, lorsque des porros sont dénoncés devant le tribunal universitaire (l'UNAM est une vraie cité universitaire autonome, en plus d'un stade, de deux métros et de deux magasins grande surface, elle possède son propre tribunal), ils écotent rarement des peines pénales. Les grillos n'ont pas cette chance.

Pour faire face à ce fléau, le CGH (Consejo General de Huelga, genre de comité de mobilisation pan-UNAM) a organisé en novembre dernier une campagne pour vaincre définitivement le porrismo. Le CGH organisa d'abord une série d'assemblées publiques où il était discuté en grand nombre du problème tout en recueillant des témoignages pour les remettre en bloc à la presse. Le but visé était de gêner médiatiquement l'UNAM. L'événement fut d'une grande efficacité car en déposant des preuves vidéos et des témoignages précis, le CGH força les autorités à s'engager publiquement à poursuivre et expulser les porros clairement identifiés dans les documents de preuve. Durant le forum contre le porrismo, il arriva à quelques reprises que, sous des rumeurs d'attaques porros, les étudiants présents et étudiantes présentes se rassemblèrent en surnombre pour leur bloquer l'entrée. Par cette campagne soigneusement organisée, les étudiants et étudiantes ont pris collectivement conscience qu'une fois organisé-e-s, la résistance devient plus efficace.

À suivre...

¹ L'emploi exclusif du genre masculin est volontaire, les porros sont essentiellement des hommes

Le mouvement étudiant aux États-Unis

Par Xavier Lafrance, étudiant en science politique à l'UQÀM

S'il y a un endroit dans le monde occidental où le droit à l'éducation est constamment bafoué et plus souvent qu'autrement tout simplement nié, c'est bien aux États-Unis. Une des causes de cela réside dans l'absence historique d'un véritable syndicalisme étudiant chez nos voisins du Sud. Certaines initiatives récentes pourraient bien mener à la formation d'un mouvement étudiant états-uniens organisé sur une base syndicale...

Le mouvement étudiant états-uniens : États des lieux

Le niveau d'organisation du mouvement étudiant des États-Unis est faible; le niveau d'organisation sur une base syndicale étudiante est quant à lui extrêmement faible. Historiquement, le mouve-

ment étudiant états-uniens s'est surtout organisé autour de causes politiques. Des exemples connus de ces causes sont la résistance héroïque des étudiants et des étudiantes contre la guerre du Vietnam, le mouvement pour la libération des Afro-Américains et ce qu'on a appelé le « civil rights movement ». Une des plus importantes organisations étudiantes nationales dans l'histoire du mouvement, la *Students for a Democratic Society* (SDS, 1959-1969) fut l'incarnation de ce penchant pour l'action politique, au détriment de la défense du droit à l'éducation. Le syndicalisme étudiant, qui définit les étudiantes et les étudiants comme formant un groupe devant défendre ses intérêts et donc le droit à l'éducation en plus de mener des luttes politiques pour l'amélioration de la société, n'a donc pas pris racines aux États-Unis (contrairement à la France ou au Québec).

À l'heure actuelle, il existe principalement deux

types d'organisations au sein du mouvement étudiant états-uniens. Il y a d'abord les « student governments » (gouvernements étudiants). Ces derniers sont des structures étudiantes qui sont chapeautées par les directions universitaires et qui n'ont pas de vocation politique ou syndicale étudiante. S'ils mettent de l'avant une campagne déplaisant à la direction de l'université, celle-ci peut y mettre fin. Les gouvernements étudiants recueillent des sommes considérables auprès des étudiants et étudiantes (souvent quelques centaines de dollars par année) mais, sauf exception, ils usent de cet argent pour offrir des services aux étudiants plutôt que pour défendre leurs intérêts. Il semble aussi que leur structure soit anti-démocratique (pas d'assemblée générale). Il ne s'agit donc pas d'associations étudiantes mais plutôt d'organisations organiquement liées à l'administration universitaire locale qui sont plus intéressées à

suite à la page suivante

supporter l'équipe de football de leur université qu'à défendre le droit à l'éducation et les intérêts de leurs membres. Dans la veine des gouvernements étudiants, il existe une organisation étudiante nationale, la United States Student Association, fondée en 1947. Elle vise la défense du droit à l'éducation à travers le lobbying. Elle cherche donc à déjeuner avec des membres du Congrès états-unien et encourage ses membres à téléphoner à leur représentant au Congrès pour l'inviter à ne pas trop massacrer le droit à l'éducation. Manifestement, la stratégie ne fonctionne pas puisque le droit à l'éducation ne cesse d'être attaqué. Parallèlement aux gouvernements étudiants, il existe une multitude de groupuscules politiques sur les campus des États-Unis. Certains défendent (parfois efficacement) les droits des Afro-Américain-e-s, d'autres s'opposent aux sweatshops, d'autres encore font du compost, etc. Malheureusement, peu de résultats concrets découlent de leurs actions. Ces groupes sont dispersés, leur financement dépend souvent de subventions du gouvernement étudiant de leur université et très peu d'entre eux s'intéressent aux questions liées au droit à l'éducation.

Vers un syndicalisme étudiant aux États-Unis?

Si la situation n'est pas rose, une lueur d'espoir apparaît toutefois à l'horizon. En effet, au cours de l'année 2005, des étudiantes et des étudiants de plusieurs États ont lancé un réseau nommé Democratizing Education Network. Celui-ci a organisé la Democratizing Education Convention qui a eu lieu à Madison, au Wisconsin, du 20 au 23 octobre 2005. Environ 70 personnes, venant d'une douzaine d'États différents, ont assisté à la convention. Lors de cette convention, quatre propositions ont été adoptées : 1) défendre le principe de gratuité scolaire au niveau post-secondaire afin de rallier les étudiants et étudiantes; 2) envisager une grève générale nationale à court terme; 3) créer une organisation étudiante nationale se basant sur les principes et le mode organisationnel du syndicalisme étudiant de combat; 4) mener une campagne visant à créer des « universités populaires » sur les campus des différentes universités pendant quelques jours . Les membres du réseau ont été particulièrement inspirés par la grève étudiante de 2005 au Québec et certains d'entre eux et elles souhaitent créer une organisation semblable à l'ASSÉ.

Parallèlement au travail du Democratizing Education Network, la Missouri Students United!, une association visant à rassembler la population étudiante de l'État du Missouri s'est créée à la fin de l'année 2005 . Cette organisation s'est grandement inspirée de l'ASSÉ puisque ses statuts et règlements sont pratiquement mot pour mot les mêmes que ceux de l'ASSÉ.

La route sera longue et ardue mais ces récents développements au sein du mouvement étudiant pourraient bien mener à la formation d'une réelle organisation syndicale étudiante pouvant lutter afin d'enrayer le massacre du droit à l'éducation aux États-Unis et, éventuellement, renverser la vapeur. Une graine de résistance vient d'être plantée dans la terre aride du mouvement syndical étudiant états-uniens.

1 Pour plus d'informations sur les propositions adoptées à la Democratizing Education Convention, consulter le site Internet du Democratizing Education Network : www.democratizingeducation.org/

2 Les statuts et règlements de Missouri Students United! sont disponibles au bureau de l'ASSÉ.

L'égalité : un acquis social?

Par Liem Tougas Lanciault, étudiant à la maîtrise en sociologie à l'Université Laval et François Carbonneau, étudiant en sciences humaines, profil monde et cultures au Cégep François-Xavier Garneau

Le réel

Il n'y pas de démocratie sans égalité. Sur le principe selon lequel à toute personne est reconnue un statut égal repose toute démocratie. Exigence fondamentale pour les groupes minoritaires et dans ce qu'on appelle aujourd'hui la politique du multiculturalisme, la reconnaissance est l'une des assises sur laquelle notre identité (de groupe) s'appuie; son absence ou son insuffisance peut ainsi constituer une forme d'oppression, de discrimination. N'oublions pas que cette volonté de la reconnaissance et de la différence trouve ses origines dans le concept d'égalité. L'image dépréciative des femmes d'elles-mêmes dans les sociétés patriarcales¹ en est un exemple : en intériorisant l'image de l'infériorité féminine, elles ont peine à tirer avantage des possibilités nouvelles, et ce même lorsque certains obstacles objectifs à leur progression tombent ou que certains gains s'ajoutent (pensons au droit de vote des femmes qui fut acquis bien après que l'État de droit (système juridique) ait conféré l'égalité aux personnes).

À partir de ce simple exemple, il est facile de justifier la raison d'être d'une politique de la reconnaissance, qui est de mettre sur un pied d'égalité toutes les femmes et tous les hommes. Cette utopie propre à la démocratie et fonction de cette dernière ne peut-elle être atteinte que s'il y a reconnaissance de l'inégalité des chances? Les principes d'égalité et de reconnaissance transcendent-ils vraiment la sphère dominante (socio-économique)? Ne serait-elle pas aujourd'hui justifiée une politique de reconnaissance de l'inégalité?

Un idéal

La notion de reconnaissance d'égalité, telle qu'on la considère aujourd'hui, a été influencée principalement par deux changements importants. Le premier est la chute des hiérarchies sociales propres aux sociétés du Moyen Âge, qui étaient fondées sur l'honneur. Pour que les privilégiés puissent profiter de l'honorabilité qui leur était mérité, il était essentiel qu'ils en restreignent l'accessibilité. Au second correspond le passage d'un régime féodal fondé sur l'honneur à un État de droit fondé sur la dignité. Ici employé dans un sens universaliste, renvoyant directement à la dignité du citoyen, ce concept moderne s'est révélé le véritable fondement d'une société de culture démocratique. À partir de cette prémisse, la politique de reconnaissance égalitaire a arboré une succession de formes selon la démocratie en place, puis s'est manifestée de nouveau comme exigence pour l'égalité de statut des cultures et des sexes.

Dans ce contexte, il est ainsi reconnu que tous les êtres humains sont dotés d'une moralité universelle et d'un instinct leur permettant de distinguer le mal du bien, et inversement. Cette reconnaissance consiste donc en un déplacement de l'accent moral, désormais fondé sur nos perceptions dans le but de poser des actions justes et autonomes. En bref, l'autorité morale s'est déplacée des prescriptions de Dieu au développement des consciences individuelles. Toutes les humanités en étant investies, notre société est ainsi munie d'une politique de reconnaissance égalitaire. Où l'est-elle vraiment?

Constat dans le réel

Il n'y a pas de démocratie sans égalité. Vit-on

réellement dans une société démocratique? Sommes-nous vraiment égales, égaux? Nous sommes bien entendu en droit de nous poser ces questions puisque qu'elles constituent - ou devraient constituer -les bases de notre société. Tout d'abord, qu'en est-il de la démocratie, de ce pouvoir (*dêmos*) au peuple (*kratein*²) qui soutient que chaque individu-e peut exercer son droit de parole librement et que le consensus commun doive l'emporter? Le concept de démocratie est étroitement lié avec le principe d'égalité, qui est la condition préalable à l'obtention de tout consensus. Ensuite, l'égalité prévoit une liberté d'expression et d'action aussi grande pour tous et toutes, pour chacun et chacune. Ce dit principe n'est-il pas aliéné, dénaturé, lorsqu'il est réservé à un groupe d'individu-e-s plutôt qu'à la totalité? À l'image de la civilisation athénienne où la « démocratie » était réservée aux hommes athéniens « pur sang », la « démocratie » d'aujourd'hui est réservée à certains pouvoirs exclusifs qui éloignent encore et toujours le principe de son essence. Mais les conséquences réelles de ces décisions font toujours des gagnants et des gagnantes, et des perdants et des perdantes, dernière situation à laquelle les détentrices et détenteurs dudit pouvoir semblent échapper; au-delà des apparences cravatées sous lesquelles serait enfoui le trésor démocratique, la base en paie le prix à son propre détriment. Puisque les partis politiques se financent par ces contributions individuelles ou corporatives, on peut affirmer que les gens qui n'ont pas d'argent, ne sont pas tenu-e-s pour compte - encore moins leurs idées. De plus, lorsque l'un ou l'autre de ces partis politiques se retrouvent aux commandes, on lui remet les reines du pouvoir policier, militaire et économique. De tels monopoles sont-ils garants d'égalité?

Le constat du réel

Est-ce un rapport de force nécessaire et inévitable entre : le *supra* (qui est tout en haut, soit l'État); et l'*infra* (qui est tout en bas, la base)? Sinon, pourquoi? C'est que nous vivons dans un État de droit, ce qui implique que nos droits ne sont pas définis par nous-mêmes, mais bien par l'État. L'idée d'égalité est une illusion bien répandue puisqu'il « va de soi » que nous constatons l'« égalité » entre nous et nos pairs, puisque « en soi » nous constituons la majorité; or cela ne s'apparenterait-il pas, ou ne pourrions-nous point comparer cet exemple, à celui des esclaves et de leurs maîtres - car il ne faut pas oublier, comme le mentionnait Rousseau, que ce n'est pas seulement l'esclave, mais aussi le maître qui, même s'il est garant de l'inégalité de pouvoir, est dépendant d'autrui. Bien sûr, les esclaves disposent sensiblement des mêmes droits entre eux, mais cela soutient-il qu'ils et qu'elles soient pour autant libres? Être libres sous-tend d'être égales, égaux et l'inverse est évidemment aussi vrai; liberté et égalité entretiennent une dépendance réciproque. Peut-on alors réellement affirmer que nous vivons dans une démocratie? L'égalité, un acquis social? Non! La démocratie un trompe l'œil? Oui!

1 Le patriarcat est un système social qui voit l'homme accéder au statut de « pater familias », soit à celui de dépositaire de l'autorité au sein de la famille, tant au sens large de clan familial qu'au sens plus restreint de "chef de famille" dans la cellule familiale. La perpétuation de cette autorité passe notamment par la transmission du patronyme et implique la subordination des femmes au membre masculin recueillant cette autorité qu'est le père, le mari ou à défaut le frère. Impliquant la domination d'un sexe sur l'autre, il s'agit d'un système sexiste fondé sur la discrimination. Source : *Encyclopédie Wikipédia* <http://fr.wikipedia.org/>

2 1370, en parlant de l'Antiquité; repris dans l'usage mod. en 1791 (mais démocrate est antérieur); du grec *dēmokratia*, de *dêmos* « peuple », et *kratein* « commander ». - crate, -cratie. Source : *Le Grand Robert*

Qu'est-ce que l'ASSÉ ?

« ASSÉ » est l'acronyme qui désigne l'Association pour une solidarité syndicale étudiante. C'est un regroupement provincial d'associations étudiantes, tant de niveau collégial qu'universitaire, qui vise à rassembler les étudiants et les étudiantes de la province pour :

Une éducation publique et gratuite

Gratuite car pour l'ASSÉ, l'éducation est un droit et non un privilège. Dans cette perspective, l'éducation post-secondaire ne doit pas être réservée à une élite, mais être accessible à l'ensemble des individus, indépendamment de la provenance sociale, géographique ou encore du sexe, de l'orientation sexuelle ou de la couleur de la peau.

Publique, parce que c'est le rôle de l'ensemble de la société de prendre en charge l'éducation et la formation de tous et de toutes. L'école doit être un lieu pour former des citoyens et des citoyennes et ne pas être réservée strictement à la formation d'une main d'oeuvre servile. C'est aussi la responsabilité du gouvernement de financer pleinement l'éducation, gouvernement qui fuit ses responsabilités depuis 1994 en ayant charcuté près de deux milliards de dollars dans le budget de l'éducation au Québec.

Non aux contre-réformes

Dans la foulée des réformes néolibérales qui sévisent aux quatre coins du globe, le gouvernement du Québec mène depuis 1993 une série de contre-réformes dans l'éducation post-secondaire. De la réforme Robillard aux plans Legault, l'État cherche à mettre en compétition les différentes institutions collégiales et universitaires afin de créer un marché de l'éducation. Ces transformations répondent bien entendu aux exigences des institutions capitalistes internationales telles que l'OCDE, le FMI et la Banque mondiale, sans compter les accords de libre-échange et les projets d'accord (ALÉNA, ZLÉA, EU, etc.) En pratique, ces attaques prennent la forme des contrats de performance à l'université et des plans de réussite et de diplomation au collégial. Les effets directs de ces mesures sont la rationalisation des programmes dans les universités (réduction dans les

banques de cours, abolition de programmes, augmentation du ratio prof./élèves, etc.) et l'habilitation des cégeps (destruction du réseau, émission par les institutions de diplômes, multiplication des attestations d'études collégiales, etc.). On cherche à casser le cadre général des diplômes, dans le but d'offrir des formations sur-spécialisées.

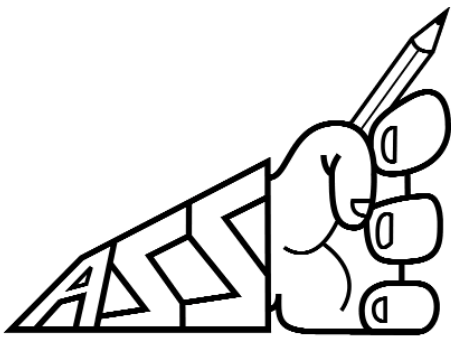
Pour un syndicalisme de lutte

Pour l'ASSÉ, les étudiantes et les étudiants sont des jeunes travailleuses et travailleurs en formation. C'est à partir de cette conception théorique que les organisations étudiantes combattives s'organisent sur des bases syndicales au Québec depuis les années soixante.

La base de l'organisation syndicale est l'assemblée générale (AG). C'est pourquoi les AG des associations étudiantes membres mandatent et délèguent des camarades au Congrès de l'ASSÉ, qui est son instance suprême. En dessous du Congrès, on retrouve le Conseil interrégional, les Conseils régionaux, le Comité exécutif, le Comité femmes et les différents comités de travail. Le travail à travers les instances passe irrémédiablement par la formation, l'information, la conscientisation et la mobilisation.

Tous et toutes doivent se sentir concerné-e-s

Un autre principe de base du syndicalisme de lutte est qu'il faut se battre pour obtenir gain de cause. Il existe un antagonisme irréconciliable entre les intérêts et besoins étudiants et la volonté des administrations locales et du Ministère de l'éducation. Les revendications ne peuvent s'obtenir qu'avec la construction d'un rapport de force. La négociation sans l'obtention d'un tel rapport ne peut que mener à l'échec. Les pratiques comme le lobbying, la cogestion et la concertation mènent automatiquement vers la collaboration et l'intégration dans les appareils étatiques. Ces stratégies ont causé des torts incroyables au mouvement étudiant dans les années 1990 (dégel des frais de scolarité, déficit zéro, réforme Robillard, plan Legault, etc.).

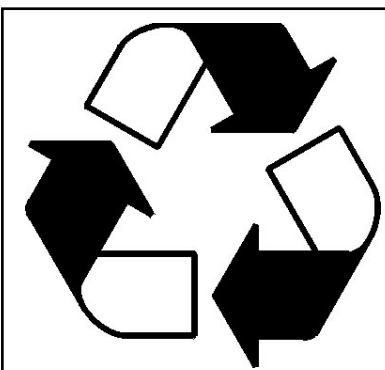


L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ, il est produit par le comité journal. Ont contribué à ce numéro Christian Pépin, Christine Thibeault, Adam Pétrin, Pascal Rheault, Héroïse Moysan-Lapointe, Philôme La France, Geneviève Gariépy, Typhaine Leclerc-Sobry, Lizanne Guay, Maxime Héroux, Mathieu Cousineau DeGariné, Mejdî Michel Faleh, Alexandre Leduc, François Carbonneau, Liam Tougas Lanciault et le Conseil exécutif. / Page couverture : David Simard (visitez ase.ath.cx/badacid) / Correction : Valérie Soly, Marie-Michèle Beauregard et Sophie Schoen / Mise en page: Jérôme Charaoui / Impression: Payette et Simms / Distribution : on fait notre possible / Tirage : 10 000 exemplaires

Visitez notre nouveau site internet!

- Section d'actualités
- Numéros précédents du journal
- Calendrier d'événements
- Fonction de recherche
- Banque de documents complète
- Forum de discussion

www.asse-solidarite.qc.ca



Attention : ce journal est RÉUTILISABLE ET RECYCLABLE

SVP faites votre part pour l'environnement et réutilisez ce journal en le donnant à quelqu'un ou en le déposant dans un présentoir! Sinon, déposez-le dans un bac à recyclage!

Qu'est-ce que l'Ultimatum

L'Ultimatum est le journal de l'ASSÉ, il est publié plusieurs fois par session et est distribué par les associations membres et non-membres à travers le Québec. Il a comme but premier de faire la promotion de l'ASSÉ, de ses revendications et de ses plans d'actions, qui sont votés en Congrès par l'ensemble des membres.

Contrairement aux médias de masse, l'Ultimatum ne se revendique pas d'une fausse objectivité. Le ton journalistique employé par les grands journaux cache trop souvent des positions favorables à l'idéologie dominante. L'Ultimatum, sur la question de l'éducation dévoile l'envers de la médaille.

L'information est à la base d'un réel pouvoir. Par la production d'un journal dont le contenu est déterminé par et pour les étudiantes et étudiants (par la pratique de la démocratie directe en Assemblée Générale), l'ASSÉ se dote d'un outil essentiel à la construction d'un rapport de force!

Toute reproduction et/ou diffusion des informations contenues dans le présent journal est fortement recommandée et chaleureusement applaudie, à condition d'en mentionner la source!

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

2570 Nicolet, local 301
Montréal, Québec H1W 3L5,
514-390-0110
www.asse-solidarite.qc.ca

Pour joindre l'exécutif :
executif@asse-solidarite.qc.ca

Pour joindre le comité journal :
ultimatum@asse-solidarite.qc.ca